

UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES
Institut d'Études Européennes



Les monnaies locales européennes et le développement durable

Quel rôle dans la transition écologique ?

Mémoire de Fin d'Etudes présenté par
MEYER, Camille
en vue de l'obtention du grade académique de
Master en études européennes,
à finalité Histoire et cultures de l'Europe
Année académique 2010-2011

Directeur : M. Jean-Luc De MEULEMEESTER
Co-directeur : M. Marek HUDON

Remerciements

Ce travail n'aurait pas vu le jour sans l'aide de Marek Hudon, que je remercie sincèrement. J'espère que cette collaboration sera renforcée par mes futures recherches au Brésil.

Je tiens également à remercier Jean-Luc De Meulemeester pour ses conseils ; de même que l'ensemble des personnes m'ayant aidé dans mes recherches.

Je remercie ma mère, mon père et ma sœur pour m'avoir toujours soutenu dans mes choix de vie.

Enfin, mes amis pour leurs conseils, leur bonne humeur et avoir fait de ces années académiques une pleine expérience de vie.

Abstract

Les crises économiques, environnementales et sociales montrent la nécessité de changer progressivement de modèle de développement. Face à l'inertie des classes dirigeantes, des initiatives privées entendent impulser un changement par la base. Les monnaies locales sont une de ces manifestations. Insufflant progressivement un changement dans les relations d'échange, elles ont chacune un potentiel propre de conversion sociétale qui dépend autant de leur système de valeurs que de leur architecture monétaire. Pourtant, elles se rejoignent toutes sur l'importance de relocaliser une partie des activités économiques. Qu'il s'agisse de lutter contre le changement climatique ou de mettre en contact les différents acteurs locaux, les volontés de relocaliser sont multiples mais bénéficient *in fine* à l'ensemble du territoire, par effet de ricochet. Par conséquent, les monnaies locales permettent de créer une plus grande résilience communautaire et de stimuler une certaine participation citoyenne.

Liste des abréviations

AMAP	Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
ASPO	Association for the Study of Peak Oil
B2B	Business to business
CCNUCC	Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CO₂	Dioxyde de carbone
ESS	Economie Sociale et Solidaire
GASAP	Groupes d'Achats Solidaires de l'Agriculture Paysanne
GATT	General Agreement on Tariffs and Trade
GES	Gaz à Effet de Serre
GIEC	Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'Evolution du Climat
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
LETS	Local Exchange Trading Systems
NEF	New Economics Foundation
OBCD	Observatoire Bruxellois de la Consommation Durable
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyennes Entreprises
SEL	Système d'Echanges Locaux
SS	Strong sustainability
TEQs	Tradable Energy Quotas
WS	Weak sustainability

Liste des tableaux

Tableau 1 : Critères d'évaluation de « soutenabilité forte » des monnaies.

Tableau 2 : Degré de résilience monétaire.

Tableau 3 : Typologie consolidée.

Tableau 4 : Monnaies de type top-down et bottom-up.

Tableau 5 : Informations sur les « Transition currencies ».

Tableau 6 : Les relocalisations rendues possibles par le *Chiemgauer*.

Table des matières

<i>Remerciements</i>	i
<i>Abstract</i>	ii
<i>Liste des abréviations</i>	iii
<i>Liste des tableaux</i>	iv
<i>Table des matières</i>	v
<i>Introduction</i>	1
<i>Méthodologie</i>	3
<u>PARTIE I : LES MONNAIES LOCALES, UN OUTIL POLYVALENT</u>	5
<u>SECTION 1 : Diversité du phénomène monétaire</u>	5
1.1 <i>Considérations générales sur les monnaies</i>	5
1.2 <i>La complémentarité monétaire</i>	7
1.3 <i>Des monnaies complémentaires aux monnaies locales</i>	9
<u>SECTION 2 : L'insertion des monnaies locales dans la théorie de l'économie écologique</u>	10
2.1 <i>Différentes considérations du développement durable</i>	11
2.2 <i>La résilience, un concept crucial pour la durabilité des systèmes</i>	13
2.3 <i>Présentation et évaluation des monnaies locales selon les concepts de soutenabilité forte et de résilience</i> ...15	15
2.3.1 <i>Les monnaies commerciales WIR et RES</i>	16
2.3.2 <i>Les monnaies sociales SEL et LETS</i>	18
2.3.3 <i>Les monnaies polyvalentes SOL et NU-Spaarpas</i>	20
2.3.3.1 <u>Le SOL</u>	20
2.3.3.2 <u>NU-Spaarpas</u>	22
2.3.4 <i>Les monnaies régionales allemandes (Regiogeld) et le Chiemgauer</i>	23
<u>SECTION 3 : Typologie du potentiel de changement sociétal des monnaies locales</u>	26
3.1. <i>Modélisation typologique</i>	26
3.2 <i>Typologie consolidée</i>	30
<i>Conclusion de la partie</i>	33
<u>PARTIE II : UNE TRANSITION ECOLOGIQUE FACILITEE PAR LES MONNAIES LOCALES</u>	34
<u>SECTION 1 : Entre changement climatique et pic pétrolier, le commerce international remis en question</u>	34
1.1 <i>Le changement climatique</i>	35
1.2 <i>Le pic pétrolier</i>	36

<i>1.3 Quelques solutions envisagées</i>	38
<i>1.4 Quels impacts sur le commerce international ?</i>	41
<u>SECTION 2 : La relocalisation, une solution durable</u>	42
<i>2.1 Approche sémantique</i>	43
<i>2.2 Une réaction au phénomène de délocalisation</i>	43
<i>2.3 Une initiative de transition économique</i>	46
<i>2.4 Insérée dans la remise en cause de notre modèle de développement</i>	47
<i>2.5 Un impact positif pour l'environnement</i>	49
<i>2.6 Une relocalisation intentionnelle</i>	52
<i>2.7 Une dynamisation des activités économiques et financières régionales</i>	54
<u>SECTION 3 : Evaluation du potentiel de relocalisation et de la participation citoyenne de deux monnaies locales</u>	57
<i>3.1 Méthodologie</i>	58
<i>3.2 Le Chiemgauer</i>	59
<i>3.3 L'Epi lorrain de Meix-devant-Virton</i>	61
<i>Conclusion de la partie</i>	66
<i>Conclusion générale</i>	67
<i>Bibliographie</i>	70
<i>Annexes</i>	82

Introduction

Notre modèle de développement pose de sérieuses questions en termes de durabilité et d'épanouissement humain. Les récentes crises économiques, sociales et écologiques montrent que des réformes de fond doivent être engagées. Cela devient une nécessité, sans quoi, tout notre modèle de société pourrait s'effondrer¹. De plus, notre système économique conduit à une dégradation excessive des écosystèmes et du stock de capital naturel nécessaire pour garantir les grands équilibres macro-écologiques de la planète. Ainsi, il devient important de redéfinir notre modèle de développement pour le rendre davantage « soutenable » pour l'environnement et les êtres humains, mais aussi assurer une plus grande stabilité dans le temps. La branche de « soutenabilité forte » du développement durable tend justement à répondre à ces problèmes systémiques en réformant en profondeur le paradigme économique dominant. Dans cette branche se situe le courant de l'économie écologique –*ecological economics*– étudiant les interactions entre les hommes et leur environnement.

La conversion de nos économies étant nécessaire, il s'agit désormais de trouver les outils qui pourraient la faciliter. Les monnaies locales sont considérées comme complémentaires aux monnaies nationales. Cette complémentarité permet de pallier certains défauts systémiques véhiculés par les monnaies officielles, comme par exemple la rareté monétaire, la marchandisation des liens sociaux, la non-prise en compte des externalités positives et négatives. Elles répondent à des besoins territoriaux et communautaires non pris en charge par la monnaie nationale. A leur manière, les monnaies locales constituent un outil alternatif servant avant tout les intérêts collectifs des personnes qui les utilisent. Elles pourraient donc jouer un rôle dans le renouvellement économique, facilitant la transition vers une nouvelle économie plus sociale et écologique (JACKSON, 2010).

Dans ce travail, nous essayerons de voir dans quelles mesures les monnaies locales peuvent stimuler l'émergence d'une nouvelle économie. Cette notion pouvant paraître floue, nous concentrerons principalement sur certains critères de la théorie de l'économie écologique. Cette école considère que l'économie ne peut être perçue indépendamment des systèmes

¹ A l'heure où nous écrivons ces lignes, les bourses mondiales plongent sous l'effet de la dépréciation de la note sur la dette souveraine des Etats-Unis. Ces dépréciations boursières pourront avoir des impacts négatifs en termes sociaux, notamment par la destruction massive d'emplois.

sociaux et physiques. Il s'agit donc de comprendre et organiser les rapports entre l'économie et l'environnement, selon une modélisation systémique et holistique (COSTANZA, 1989, 1996 ; SODERBAUM, 1999). Nous n'examinerons pas l'ensemble des liens qui unissent les monnaies locales à l'économie écologique, mais nous nous focaliserons sur certains concepts et sujets importants pour les appliquer aux monnaies.

Dans la première partie, nous présenterons la diversité du phénomène monétaire. Après avoir dégagé certaines grandes caractéristiques des monnaies locales, nous étudierons plus en profondeur sept monnaies européennes afin d'analyser les liens qu'elles entretiennent avec les concepts de « soutenabilité faible et forte » et de « résilience ». Ces différentes considérations nous permettront d'élaborer une typologie originale conçue pour évaluer le potentiel de changement sociétal de chaque forme monétaire.

Dans la seconde partie, nous explorerons une des réalisations concrètes de ce changement sociétal : la relocalisation. Au vu des limites environnementales que sont le changement climatique et le pic pétrolier, la relocalisation d'une partie des activités économiques semble inéluctable. Il s'agit donc de remodeler l'économie en fonction de considérations environnementales, sociales et économiques. Cette transition de modèle s'inscrit en partie dans la logique de l'économie écologique mais également dans celle des mouvements de base. Nous procéderons à une synthèse de la littérature existante afin de dégager les grandes dimensions de la relocalisation. Puis, nous confronterons les données récoltées sur deux types de monnaies européennes, l'une aboutie –le *Chiemgauer*- l'autre très récente –l'*Epi lorrain*-, pour étudier leur potentiel de relocalisation.

Méthodologie

Afin de voir dans quelles mesures les monnaies locales peuvent stimuler l'émergence d'une nouvelle économie plus socialement et écologiquement responsable, nous nous sommes tout d'abord penchés sur les questions relatives au développement durable. Le concept étant très général, nous nous sommes orientés vers les théories de la soutenabilité forte, en étant particulièrement réceptifs à celles de l'économie écologique. Nous ne les avons pas approfondi outre mesure, mais avons décidé d'en garder l'essence –l'inclusion de la sphère économique dans les limites d'une planète finie- et certains indicateurs pertinents pour notre analyse.

Les monnaies locales ne sont qu'une des manifestations de cette dynamique de transition. Il y en a d'autres, dont nous ferons référence dans la partie sur la relocalisation. Les deux parties de ce travail peuvent être considérées de façon semi-autonome. Toutefois, elles répondent toutes les deux à cette logique de transition. La première partie traite du potentiel réformateur des monnaies avec *in fine* la création d'une typologie originale. La deuxième partie fait le lien entre les ressources finies de la planète et la nécessité d'une réforme de l'économie et de notre modèle de développement. La monnaie y est vue comme un outil de relocalisation intentionnelle, donc vecteur explicite de transition. Ainsi, nous mêlerons trois concepts clés de la conversion écologique : la soutenabilité forte, la résilience et la relocalisation.

Pour traiter ces sujets, nous avons procédé à une revue de la littérature scientifique, en consultant tout spécialement les revues *International journal of community currency research* et *Ecological economics*. Nous avons voulu élaborer des ponts entre ces deux champs disciplinaires ; ce qui s'est manifesté par une évaluation qualitative des monnaies. Toujours d'un point de vue bibliographique, nous nous sommes particulièrement référés aux actes du colloque international sur les monnaies complémentaires qui s'est tenu à Lyon les 16 et 17 février 2011, de même que sur le rapport du centre Walras *Exclusion et liens financiers* consacré aux monnaies sociales. Les documents de travail de la *New Economics Foundation* nous ont aussi fourni une bonne base documentaire.

Nous avons choisi d'élaborer une typologie originale dans le but de montrer le potentiel de réforme sociétale des différents types monétaires. Rappelons que le but d'une typologie est de « *mettre de l'ordre dans les matériaux recueillis, les classer selon des critères pertinents, trouver les variables cachées qui expliquent les variations des différentes dimensions observables, tels sont les objectifs les plus courants d'une typologie* » (DEMAZIERE et DUBAR, cités dans SCHNAPPER, 2005 : 2). Ainsi, en procédant à des comparaisons systématiques, notre typologie entend substituer à la diversité du phénomène des monnaies locales des relations intelligibles et rationnelles en fonction de nos interrogations initiales (transition écologique) et des concepts mobilisés pour y répondre (objectifs et valeurs, résilience interne). Par conséquent, les idéaltypes définis ne sont pas normatifs mais des idées aux sens logique du terme. Ils constituent une interprétation des liens unissant les monnaies à certaines caractéristiques de la transition, et sont donc destinés à évoluer selon l'état des réflexions et connaissances (LAZARSFELD, 1970).

Pour aller au-delà de cette analyse théorique, nous avons réalisé deux études de cas. Notre récolte de données empiriques se fonde sur les recommandations de Quivy et Campenhoudt (QUIVY et CAMPENHOUDT, 2006). Initialement, nous désirions nous pencher sur quatre systèmes de monnaies complémentaires : l'*Euro-RES*, le *SOL*, le *Chiemgauer* et l'*Epi lorrain*. Malheureusement, après quelques échanges de courriels, les personnes de contact du *SOL* et de l'*Euro-RES* n'ont plus donné de nouvelles. Ainsi, nous avons dû cantonner notre récolte de données sur le *Chiemgauer* allemand et l'*Epi lorrain* belge.

Concernant la monnaie allemande, nous avons conduit un entretien semi-directif avec Christophe Levannier, un des vice-présidents de l'association *Chiemgauer*. Celui-ci a duré une heure trente. Toutefois, il nous manquait certaines informations, c'est pourquoi nous avons par la suite envoyé un questionnaire à cette même personne. Les techniques d'enquête ont été relativement différentes avec l'*Epi lorrain*. Nous avons en effet procédé à une observation directe dans le cadre d'une assemblée réunissant les fondateurs du projet. Nous avons pu ainsi voir la dynamique de participation citoyenne à l'œuvre. Ces informations ont été complétées par l'envoi d'un questionnaire à quarante-deux personnes sympathisantes du projet. Elles faisaient toutes partie de la liste courriel du groupe de réunion. Sept personnes ont répondu au questionnaire, ce qui est peu satisfaisant. Nous avons aussi interrogé Antoine Atout, coordinateur des groupes locaux *FINAncité*, qui a assisté à l'ensemble des étapes de constitution de la monnaie, afin d'avoir des informations complémentaires.

PARTIE I : Les monnaies locales, un outil polyvalent

Dans cette première partie, nous allons présenter la diversité du phénomène monétaire en expliquant largement les caractéristiques intrinsèques des monnaies complémentaires et locales (section 1). Puis, nous verrons dans quelles mesures les monnaies locales sélectionnées s'insèrent dans la dynamique d'économie écologique en étudiant leurs liens avec les concepts de soutenabilité et de résilience (section 2). Enfin, en reprenant les caractéristiques de chaque monnaie, nous allons élaborer une typologie originale permettant de voir le potentiel de changement sociétal des systèmes monétaires analysés (section 3).

SECTION 1 : Diversité du phénomène monétaire

Les monnaies locales partagent les caractéristiques principales des monnaies nationales. Toutefois, elles divergent de ces dernières par les techniques qu'elles utilisent et leurs objectifs. Nous allons donc expliquer le foisonnement de la terminologie existante afin de rendre intelligible la diversité du phénomène.

1.1 Considérations générales sur les monnaies

Afin de bien présenter notre objet d'étude –les monnaies locales–, nous prendrons appui sur *l'esquisse d'une typologie des monnaies* réalisée par Bernard Lietaer (LIETAER et KENNEDY, 2008 : 217-242). Cette typologie –qui se veut exhaustive– répertorie les

différents types de monnaie, à la fois conventionnelles et complémentaires. Elle rend compte du foisonnement des innovations monétaires selon différentes caractéristiques monétaires, qui permettent d'en faire la comparaison.

On attribue traditionnellement les trois fonctions suivantes à la monnaie : celles de « moyen d'échange », d' « unité de compte » et de « valeur de réserve » (GRECO, 2001 ; KRUGMAN et OBSTFELD, 2006). Cette première fonction implique que la monnaie est un « moyen d'échange standardisé largement reconnu et accepté par tous ». La seconde fonction signifie qu'elle dispose d'une « mesure de valeur largement reconnue » : tous les biens sont exprimés dans la même mesure et peuvent par là être comparés. Enfin, la monnaie peut « transférer du pouvoir d'achat du présent vers le futur ». Partant de ces fonctions, Lietaer distingue trois grandes catégories de monnaies : celles servant de *moyen de paiement légal*, celles destinées à *faciliter les relations commerciales* et enfin celles à *vocation sociale*. Qualifiées de moyen de paiement généralement accepté, les monnaies contemporaines ne regroupent pas nécessairement l'ensemble des fonctions que nous venons de décrire ; mais toutes les monnaies officielles résultant du monopole d'Etat le font.

Les systèmes monétaires peuvent prendre différentes formes. La forme la plus ancienne est celle de *monnaie-marchandises* (le sel, le bétail, les cigarettes, etc.). Aujourd'hui les monnaies se déclinent principalement sous l'aspect de monnaie fiduciaire (pièces et billets) et scripturale (principalement électronique). La combinaison de plusieurs de ces formes augmente la flexibilité de la monnaie et sa liquidité ; « *un actif est dit liquide lorsqu'il peut être transformé rapidement en biens et services sans coût de transaction élevé* » (KRUGMAN et OBSTFELD, 2006 : 361). La manière dont les monnaies sont créées revêt aussi une importance capitale car elle en détermine le succès ou l'échec. Elle peut procéder d'une logique de convertibilité –dans une autre monnaie ou en biens et services-, d'un crédit mutuel entre les différents participants ou encore être mise en place par une entité centrale (banque centrale ou autres). Par ailleurs, afin d'amortir les coûts d'infrastructure et de fonctionnement générés, les systèmes de monnaies complémentaires adoptent des stratégies de financement différentes. Celles-ci peuvent par exemple prendre la forme d'une cotisation ou de frais de transaction.

L'ébauche de classification des différentes caractéristiques monétaires relevées par Bernard Lietaer et Margrit Kennedy nous donne un aperçu général du phénomène monétaire. Celui-ci varie par les fonctions qu'il regroupe, la forme qu'il prend ou ses conditions

d'émission. Ce sont les monnaies complémentaires qui sont le principal facteur de cette diversité.

1.2 La complémentarité monétaire

Les monnaies locales, qui ne sont émises dans une logique ni politique ni lucrative, répondent généralement à trois grands objectifs : la localisation des échanges à l'intérieur de l'espace communautaire ou territorial, la dynamisation de ces échanges et la transformation de leur nature (GRECO, 2001 ; BLANC, 2006a ; RYAN-COLLINS, 2010). La construction d'un circuit monétaire local permet de réduire les circuits de consommation, ce qui a un effet protecteur pour l'économie locale dans la mesure où les biens et services produits localement sont aussi consommés dans l'espace local. Les procédés monétaires novateurs, tels que l'accès au crédit gratuit ou la fonte monétaire, permettent effectivement une dynamisation des échanges locaux ; ce qui résulte en un développement économique, social et humain au profit des populations. Enfin, ces monnaies cherchent à transformer le statut des échangeurs pour sortir de la logique purement marchande et valoriser des comportements traditionnellement non-valorisés par le marché.

Le monopole monétaire étatique est un phénomène somme toute assez récent. Le système monétaire de l'Ancien régime, par exemple, était constitué de deux formes de monnaies : les « grosses monnaies », principalement en or ou en argent –valables pour les échanges lointains-, et différentes « petites monnaies » régionales fabriquées en en métaux pauvres et destinées aux échanges locaux (FANTACCI, 2006). Ainsi, il existait une complémentarité entre les monnaies-marchandises en métal précieux, destinées au commerce extérieur, et la petite monnaie pour le commerce interne entre les membres de la communauté. La notion d'affectation de la monnaie à un rôle spécifique est aussi inhérente aux monnaies complémentaires. Pour Bernard Lietaer, une monnaie complémentaire est « *une monnaie permettant de faire la jonction entre un besoin non-satisfait en euros et une ressource sous-utilisée* » (LIETAER, 2008 : 80). Ainsi, elles insèrent le principe de complémentarité dans les sciences économiques ; principe déjà bien connu dans les sciences dites « exactes » comme la biologie ou la physique. Ce concept déclare que « *sont dits complémentaires deux phénomènes qui ne sont pas liés par quelques liens de cause à effet, mais qui sont tous deux*

nécessaires simultanément à la compréhension d'un phénomène complexe » (LIETAER, 2008 : 82).

Le même auteur parle de monnaie *Ying* et de monnaie *Yang* pour faire respectivement référence aux monnaies nationales et sociales. Ces deux systèmes ne sont pas en compétition mais sont complémentaires ; les deux répondant à des dynamiques économiques différentes. Le « cercle Yang » est celui de notre économie actuelle hautement compétitive dans laquelle les monnaies nationales sont bien insérées dans les échanges commerciaux mondiaux. A l'inverse, le « cercle Yin » est de base communautaire et coopératif. Il ne faut pas négliger l'une ou l'autre de ces dynamiques, car leur complémentarité permet d'équilibrer les rapports économiques et sociaux (LIETAER, 2001). Pour Friedrich Hayek, le système de monnaies parallèles est plus concurrentiel que complémentaire. Le libre marché des monnaies doit rompre le monopole d'Etat d'émission monétaire, grâce à l'émission privée de la monnaie par les banques (NYAHOHO, 1995). « *Une « monnaie parallèle (concurrente) » désigne donc une monnaie inconvertisible libellée dans l'unité de compte propre à la banque émettrice, et échangeable à un taux de change fluctuant par rapport aux autres monnaies* » (LE MAUX, 2007 : 986). En outre, ce modèle des « monnaies parallèles concurrentes » permet une plus grande stabilité mais est basé sur les monnaies privées. Ce système ne prend pas en compte les monnaies d'origine citoyenne ou non bancaire, ce qui exclut de fait les monnaies locales dont nous traitons.

Ainsi, les monnaies complémentaires remplissent des fonctions que les monnaies officielles ne sont pas en mesure d'assumer. La monnaie unique européenne –comme tout monopole monétaire national- est efficace pour stimuler la concurrence sur les marchés internationaux ou permettre l'accumulation du capital. Mais sa rareté empêche de répondre aux besoins humains, environnementaux et régionaux. L'organisation des monnaies complémentaires, basée sur des principes radicalement différents, permettrait de favoriser ce qui est délaissé par la monnaie nationale. Axées dans une notion de complémentarité et de coopération, elles permettent de créer de la richesse additionnelle, notamment par la création de capital social ou la stimulation des économies locales (LIETAER, 2006).

1.3 Des monnaies complémentaires aux monnaies locales

Analysées sous l'angle des pratiques monétaires, Jérôme Blanc définit les monnaies parallèles –ou complémentaires- comme « des unités de compte différentes de l'unité de compte nationale » et « des moyens de paiements différents des moyens de paiements nationaux » (BLANC, 1998). Chacune des réalisations de ce phénomène fait l'objet d'une désignation terminologique communément reconnue par les chercheurs universitaires et les praticiens. Nous allons dès lors les expliciter pour bien en saisir les nuances.

Les *monnaies complémentaires* revêtent différentes formes et appellations. Le terme « complémentaire » est en effet générique et évoque tout système de monnaie parallèle à la monnaie nationale (NORTH, 2007 ; BLANC, 2000). Il regroupe aussi bien des monnaies relevant d'un cadre organisationnel formel, voire institutionnel, que des bons d'achat disposant d'une « qualité monétaire ». Ainsi, les « points » donnés dans le cadre d'une fidélisation de la clientèle peuvent être considérés comme une monnaie complémentaire car ils font partie d'un système de paiement accepté par les deux parties de l'échange selon une unité de compte définie. Ce système de *monnaie commerciale*, dit B2C (Business to customer), n'est pas le seul créé dans le but de faciliter les relations marchandes. Utilisant une unité de compte interne, les systèmes monétaires B2B (Business to business) facilitent les échanges de biens et services entre entreprises. Nous reviendrons par la suite sur les avantages d'un tel système en présentant la monnaie suisse *WIR*. Enfin, il existe deux autres monnaies de ce type. Celles, principalement bancaires, focalisées sur les échanges entre les clients d'une même entreprise (C2C : customer to customer), et celles C2B (Customer to business) relevant notamment du système C3 (Consumer and Commerce Circuit) développé par la fondation Strohalm (LIETAER et KENNEDY, 2008 : 219-221).

Pour Jérôme Blanc, les *monnaies sociales* constituent « un ensemble de dispositifs d'échanges de biens, de services ou de savoirs organisés par et pour des groupes humains de petite taille au moyen de l'établissement d'une monnaie interne » (BLANC, 2006c : 11). Cette définition ne fait donc pas de distinction entre monnaies scripturales et fiduciaires dans la mesure où celles-ci découlent d'une logique citoyenne et répondent aux besoins de la communauté. En revanche, ce phénomène relève toujours du localisme monétaire. Les *monnaies locales* sont soit communautaires, soit territoriales. Les *monnaies communautaires* ont cours au sein d'un groupe qui se définit « par une association de

personnes, officialisée ou informelle. Sauf exception, il ne s'agit pas d'une communauté préexistante, mais d'une construction *ad hoc* : il s'agit de la communauté de ceux qui acceptent d'intégrer l'association ou d'employer la monnaie » (BLANC, 2006c : 13). Cette forme communautaire diffère de la *monnaie territoriale* qui a cours dans un espace délimité mais est accessible à tous, sans adhésion préalable. Toutefois, le terme « monnaie locale » est trop général puisqu'il inclut par ailleurs les initiatives monétaires de territoires sécessionnistes.

Comme nous venons de le préciser, la terminologie relative au phénomène des monnaies complémentaires est foisonnante et les frontières entre chaque terme sont bien souvent perméables. Ainsi, une monnaie peut être commerciale, sociale, locale, territoriale ou communautaire. Bien souvent elle conjugue au moins deux de ces qualités. Dans ce travail, nous prendrons principalement comme objet d'étude les monnaies sociales, c'est-à-dire dont le dispositif est organisé par et pour les adhérents. Toutefois, il nous semble important de traiter aussi des monnaies locales commerciales, dans la mesure où celles-ci permettent de relocaliser la production et d'augmenter la résilience communautaire. Ainsi, nous adopterons le terme générique de *monnaies locales* ayant cours au sein soit d'un territoire, soit d'une communauté, et répondant à des objectifs tant économiques qu'écologiques et sociaux.

SECTION 2 : L'insertion des monnaies locales dans la théorie de l'économie écologique

Le concept de développement durable est généralement décrit comme un développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs, selon la définition proposée par le rapport Brundtland en 1987 (AUBERIN et VIVIEN, 2006 ; BRUNEL, 2007 ; STRANGE et BAYLEY, 2008). Ainsi, il incombe de réformer notre système de développement afin d'atténuer les dommages anthropologiques sur l'environnement et de réduire les inégalités entre les êtres humains, selon une logique de solidarité inter et intra générationnelle.

Toutefois, il existe deux « écoles » ou visions du développement durable : celles de la « soutenabilité faible » et de la « soutenabilité forte ». Elles ont un rapport fondamentalement différent vis-à-vis de la nature et du « capital naturel ».

Dans cette partie nous allons analyser les liens qu'entretiennent les monnaies locales avec les concepts de soutenabilité faible et forte, et de résilience. Ceux-ci nous permettront d'établir une typologie originale sur le potentiel de changement systémique de chaque monnaie analysée.

2.1 Différentes considérations du développement durable

Le développement durable est considéré de diverses manières en fonction des écoles économiques : le paradigme néoclassique de *soutenabilité faible* s'oppose à celui de *soutenabilité forte*, notamment par la considération du capital naturel. Les modes de développement véhiculés par ces écoles diffèrent assez sensiblement.

La *soutenabilité faible* (en anglais *weak sustainability* – WS) est la position tenue principalement par les économistes néo-classiques. Selon cette vision, le développement est dit durable s'il ne diminue pas la capacité de consommation par personne (CABEZA GUTES, 1995 ; DIETZ et NEUMAYER, 2007 ; NEUMAYER, 2010 ; GARMENDIA et alii, 2010). Développée dans les années 1970, la WS incorpore la finitude des ressources naturelles dans le paradigme de la croissance économique. Elle est donc un sous-produit de la théorie de la croissance à la fois car elle restreint la définition de la durabilité au non-déclin de la consommation individuelle et réduit l'interaction entre l'environnement et l'économie à l'introduction du capital naturel en tant que facteur de production, seulement différencié par sa quantité limitée. Ainsi, elle est régie par les règles du modèle Hartwick-Solow (SOLOW, 1974 ; HARTWICK, 1977) dans lequel la continuité de la consommation individuelle sera rendue possible par la substitution entre les différents capitaux que sont le capital naturel, le *man-made capital* et le capital humain. Le capital naturel est considéré comme n'importe quel autre capital. Sa destruction doit être compensée par des investissements dans le capital technique et humain, afin d'assurer une constance dans la production. « *The assumption underlying weak sustainability is that there is no essential difference between different forms of capital or between the kinds of welfare which they generate. This enables, theoretically at*

least, all types of capital and the services and welfare generated by them to be expressed in the same monetary unit » (EKINS et alii, 2003 : 168). Ainsi, la WS peut être qualifiée de « paradigme de la substituabilité » dans la mesure où le déclin du stock de capital naturel importe peu si l'on investit proportionnellement dans d'autres capitaux : l'important est que le stock total des différents capitaux ne diminue pas. Accordant un grand rôle aux progrès technologiques, ce paradigme perçoit la nature uniquement comme un capital productif et exclut les services qu'elle fournit permettant la vie sur terre. Il est qualifié de « optimisme des ressources » car il considère les ressources naturelles comme surabondantes et que le progrès technologique permettra d'augmenter la productivité du capital naturel plus rapidement que la réduction des stocks.

A l'inverse, la *soutenabilité forte* (en anglais *strong sustainability* – SS) peut être perçue comme le paradigme de la non-substituabilité des capitaux. Idée maîtresse de l'économie écologique, la SS considère le capital naturel comme non-substituable : « *the essence of strong sustainability is that natural capital is regarded as non-substitutable, in the production of consumption goods (« source » side of the economy), in its capacity to absorb pollution (« sink » side of the economy) and as a direct provider of utility in the form of environmental amenities* » (NEUMAYER, 2010 : 1-2). Elle n'est pas contraire à la WS mais va au-delà : elle admet que l'être humain puisse utiliser des ressources naturelles non-renouvelables, mais cette exploitation devra être compensée par des investissements et surtout ne devra pas affecter les fonctions de la nature. De nombreux services fondamentaux fournis par la nature ne peuvent en effet être remplacés par le capital technique, ce qui induit que les différents types de capitaux doivent être considérés de façon indépendante (PEARCE et alii, 1990 ; DALY, 1996). Selon le concept de « capital naturel critique » (EKINS et alii, 2003 ; CHIESURA et DE GROOT, 2003 ; BRAND, 2009), certaines ressources doivent être absolument préservées car leur disparition affecterait durablement les fonctions environnementales et les conditions de vie sur terre ; telles que la production alimentaire, l'eau, l'air et la stabilité climatique (BOUTAUD et GONDTRAN, 2009). La perte de capital naturel étant souvent irréversible, il importe de développer une gestion rigoureuse de l'environnement, avec plus spécifiquement une utilisation des ressources renouvelables ne détériorant pas leur stock ni leur capacité d'absorption naturelle. Ainsi, ce paradigme soutient qu'il faut préserver le capital naturel car nous ignorons dans quelles mesures une destruction excessive affectera les fonctions naturelles de soutien à la vie (*life support*) autant pour les écosystèmes que pour les générations futures.

Nous venons de voir que la différence fondamentale entre les soutenabilités faible et forte se situe dans la considération du capital naturel. Ainsi, quels critères pouvons-nous donc considérer comme pertinents afin de procéder à une classification des monnaies locales selon ces concepts ? Il nous semble que l'indicateur fondamental se situe dans la « soutenabilité environnementale » des systèmes monétaires. Autrement dit, plus une monnaie tendra à réduire *l'empreinte écologique* de ses membres –accordant ainsi une valeur intrinsèque aux ressources naturelles-, plus sa soutenabilité sera forte. Mais cet indicateur ne peut pas être le seul pris en compte pour déterminer la « soutenabilité » du système. Il semble aussi important de considérer les relations que la monnaie entretient avec le système socio-économique général ; c'est-à-dire si elle s'inscrit plutôt dans logique de réformes sporadiques du système cantonnées à des niches sociales et économiques, ou bien si elle détermine une volonté de transformation globale de la société. Ainsi, les valeurs et les buts de chaque monnaie permettent d'en définir la vision de changement sociétal. Outre ces deux notions cruciales, un système est durable s'il est capable de résister à différentes pressions extérieures. C'est ce que nous allons désormais explorer grâce au concept de résilience.

2.2 La résilience, un concept crucial pour la durabilité des systèmes

Selon de nombreux auteurs, la résilience est une composante essentielle de la soutenabilité (MAYER, 2008 ; MILMAN et SHORT, 2008 ; ULANOWICZ et *alii*, 2009 ; DERISSEN et *alii*, 2011). Le concept de résilience peut être défini comme « *the capacity of a system to absorb disturbance and reorganize while undergoing change so as to still retain essentially the same function, structure, identity, and feedbacks* » (WALKER et *alii*, 2004 : 2). Tout d'abord observé dans les écosystèmes naturels, le concept de résilience est applicable aux systèmes socio-écologiques et aux sociétés humaines en général. Il inclut d'atteindre un état d'équilibre après une phase d'instabilité, grâce à des caractéristiques intrinsèques au système, mais aussi des capacités d'adaptation aux changements exogènes et endogènes. Deux sortes de résilience existent pour qu'un système puisse faire face à des perturbations. La résilience *inhérente* existe déjà au sein du système. Elle peut se traduire dans les sociétés humaines par des stocks disponibles, un excès de capacités, ou la possible substitution d'intrants. La résilience *adaptive* résulte de l'inventivité générée sous/par la perturbation. Des changements dans les modes de production et de distribution de biens et de services, ou de

nouvelles façons de travailler, peuvent être perçus comme des solutions pour balancer des changements affectant le système (ROSE, 2007, 2011). Aussi, l'une participe-t-elle de la prévention lorsque l'autre tient de la réaction.

Il y a différentes manières de voir la résilience. Elle peut être considérée comme la stabilité d'un système global. C'est la vision de Bernard Lietaer pour qui les monnaies complémentaires apporteraient une plus grande stabilité au système économique mondial (LIETAER, 2001, 2008). En diversifiant les systèmes monétaires, les économies deviennent plus complexes et donc plus résilientes. Ce qu'elles perdent en efficacité, elles le compensent en s'assurant la continuité de leur structure socio-économique. La métaphore suivante donne un exemple intéressant de ce que la diversité monétaire peut fournir en termes de résistance et de stabilité globale. Si un parasite arrive dans un écosystème complexe (une forêt équatoriale par exemple), les dommages qu'il générera seront limités. A l'inverse, si un parasite vient dans un système de monoculture, ses impacts seront énormes et affecteront lourdement la pérennité du système. En faisant un parallèle avec la monnaie, il apparaît dangereux de laisser l'entièreté du système économique reposer sur une ou quelques monnaies. Si celles-ci rencontraient des difficultés, elles plongeraient l'ensemble du système dans un marasme de grande ampleur puisque tout repose sur elles. Lietaer fonde ses arguments sur la stabilité macro-économique que génère la monnaie suisse *WIR* –voir *infra*. Cependant, le travail que nous réalisons n'aborde pas la résilience sous cet angle. Par résilience, nous entendons la capacité d'un (micro-)système d'absorber les chocs et de garder ses fonctions.

Il existe un autre aspect fondamental pour la résilience : la capacité de renouvellement et de réorganisation (GIBBS, 2009). Un système socio-écologique est résilient et durable si la perturbation crée des opportunités pour faire de nouvelles choses. Ainsi, selon Carpenter (CARPENTER et alii, 2001) la résilience socio-écologique peut être perçue comme : (1) une réponse à des troubles/perturbations, (2) une capacité d'auto-organisation, (3) et une capacité d'apprendre et de s'adapter. Dans les systèmes écologiques, la diversité des acteurs est fondamentale pour assurer la résilience :

« Research on ecosystem resilience has also provided deeper understanding of the role of biological diversity in ecosystem dynamics. Biological diversity is essential in the self-organizing ability of complex adaptive systems both in terms of absorbing disturbance and in regenerating and re-organizing the system following disturbance. [...] It is not the number of species per se that help sustain an ecosystem in a certain

state or domain of attraction, but rather the existence of species groupings, or functional groups [...] with different and often overlapping characteristics in relation to physical processes » (FOLKE, 2006 : 257-258).

Comment évaluer la résilience d'un système monétaire local ? Prenant en considération les facteurs que nous venons de présenter, nous pensons qu'il est pertinent de considérer comme des indicateurs viables la capacité d'auto-organisation, comprenant l'autogestion et l'autofinancement des monnaies, et la capacité d'apprendre et de résister aux troubles auxquels elles ont été confrontées. Nous mesurerons donc la résilience des monnaies à la lumière de ces deux critères.

2.3 Présentation et évaluation des monnaies locales selon les concepts de soutenabilité forte et de résilience

Nous venons d'approfondir deux notions clés du développement durable : la « soutenabilité » et la résilience. Nous allons maintenant analyser certaines monnaies européennes en fonction de ces concepts. Tout d'abord, nous présenterons les monnaies locales sélectionnées, en mettant en avant leur architecture monétaire mais aussi leur système de valeurs et leurs objectifs. Ces données constitueront les indicateurs nous permettant de procéder à une analyse qualitative des monnaies afin de déterminer leur soutenabilité –faible ou forte- mais aussi leur résilience interne et externe.

Le choix de regroupement des monnaies s'est fait en fonction de leurs objectifs principaux et de leur architecture monétaire. Ainsi, par monnaies commerciales nous entendons monnaies ayant uniquement ou essentiellement cours au sein d'un réseau d'entreprises et répondant à des objectifs économiques. Les monnaies SEL et LETS sont qualifiées de sociales puisque répondant à une logique de réciprocité dans le cadre d'un espace social, et d'un renforcement communautaire (BLANC, 2011). Les monnaies polyvalentes sont les SOL et NU-Spaarpas dont l'architecture monétaire complexe tend à orienter les participants vers une consommation durable et des comportements plus

responsables à long terme. Enfin, les monnaies régionales sont dénommées ainsi par leur aspect géographique et l'ensemble des acteurs territoriaux mobilisés.

2.3.1 Les monnaies commerciales WIR et RES

Les monnaies inter-entreprises WIR et EURO-RES sont comparables sur de nombreux points. Promouvant l'esprit d'entreprise et la croissance économique, ce sont des systèmes monétaires B2B (Business to Business) qui ont comme objectif de faciliter l'échange de biens et de services entre les petites et moyennes entreprises (PME).

La monnaie WIR (de *Wirtaschaft Ring* (cercle économique), mais aussi *Wir* (nous)) est née en 1934 à Zurich. Dans un contexte de dépression économique et de pénurie de crédit, plusieurs entrepreneurs se sont associés pour former une coopérative afin de faciliter les échanges et les transactions entre PME (DEFILA, 1994 ; BLANC, 1998 ; LIETAER, 2008 ; GODSCHALK, 2011). Le WIR constitue l'unité de compte à partir de laquelle les échanges se font. Il est en parité avec le franc suisse mais ne peut pas sortir du cercle pour être converti dans la monnaie officielle. Les membres l'acquièrent soit en convertissant des francs suisses, soit en échangeant leurs marchandises et/ou services auprès des PME membres du cercle, soit en faisant un emprunt à taux préférentiel. Le WIR a cours uniquement au sein de ce circuit fermé, incitant les PME à sélectionner en priorité des fournisseurs membres du réseau. Il permet donc la constitution d'un réseau d'entreprises locales ayant des liens somme toute étroits entre elles. Les dettes et les créances sont comptabilisées dans une entité centrale : la banque coopérative WIR basée à Bâle. En 2003, plus de 77.000 PME helvétiques participaient au système WIR pour un chiffre d'affaires en WIR représentant 1,650 milliards de francs suisses (STODDER, 2010).

Le système belge EURO-RES fut fondé en 1995 par Wather Smets. Ce commerçant de Leuven avait des difficultés à trouver des crédits. C'est pourquoi, sans avoir connaissance du WIR, il eut l'idée de créer un système coopératif d'entraide pour les PME. Ce système fonctionne autour de la monnaie interne RES, unité de compte facilitant le troc de marchandises et de services entre entreprises fournisseuses et clientes. Comme le WIR, le RES n'est valable qu'entre les membres de la coopérative et se trouve à parité avec l'euro. Toutes les transactions entre les membres sont enregistrées au sein de la centrale RES basée à

Leuven. Les membres peuvent obtenir des crédits à un taux de 0%. Il s'agit d'une monnaie électronique sans intérêt, ce qui incite à la dépense afin que l'argent circule rapidement. Le RES facilite ainsi les échanges entre commerçants affiliés, ce qui participe à une augmentation de leur chiffre d'affaires en moyenne de 3 à 5% par an (site internet EURO-RES). Un commerce membre verra en effet certains utilisateurs du RES venir chez lui dans le but de dépenser cette monnaie. Toujours selon leur site internet, le « RES fonctionne comme un système de fidélisation pour inciter les commerçants affiliés à effectuer leurs achats les uns chez les autres. Les grandes chaînes et les multinationales sont exclues ». La monnaie agit donc dans le but de stimuler l'économie locale et les PME. En 2010, plus de 36 millions de RES ont été échangés entre près de 5.000 entreprises et 70.000 particuliers, car la monnaie a récemment été étendue aux particuliers qui reçoivent une remise de 10% lors de la conversion de l'euro aux RES.

Les monnaies WIR et RES ont émergé dans un contexte de crise de financement pour les PME. En devenant une unité de mesure pour le troc entre entreprises, elles facilitent les échanges et les transactions. Leur objectif est avant tout de soutenir l'activité économique, mais non de réduire l'empreinte écologique de ces activités. De fait, elles n'accordent aucunement d'importance au capital naturel, n'en faisant pas mention. De plus, elles ne s'inscrivent pas dans une vision de réforme des dérives du système économique néo-classique. Ainsi, elles ne sont pas des monnaies de soutenabilité forte, mais bien de *soutenabilité faible*.

Ces réseaux d'échange réciproque entre entreprises sont un facteur de résilience systémique non négligeable. Tout d'abord, ils sont apparus lors de crises de financement mettant à mal la survie des PME. Celles-ci ont su répondre efficacement aux perturbations et ont montré une grande capacité d'adaptation au cours du temps. La banque WIR existe depuis plus de septante ans. Ainsi, ce système a un effet anticyclique pour l'économie suisse. Les études de Stodder démontrent que les crédits et les échanges multilatéraux apportés par le WIR durant les périodes de récession économique ont un effet hautement stabilisateur pour l'économie. En effet, quand les PME viennent à manquer de liquidité, elles utilisent davantage de WIR, et pondèrent ainsi leurs pertes qui se trouvent minimisées (STODDER, 2000, 2010). Par ailleurs, ces systèmes sont entièrement autofinancés et autogérés. De fait, ils ont une haute capacité de résilience puisque conjuguent à la fois capacité d'auto-organisation, d'adaptation et de réponse aux perturbations.

En période de crise économique durant laquelle les banques restreignent les lignes de crédits aux entreprises, ce système de crédit mutuel gratuit pourrait apporter des solutions durables aux entreprises en difficultés. Il a prouvé son efficacité à travers le temps et sa capacité de stabiliser l'économie. C'est pour ces raisons que Lietaer en appelle à l'essaimage de systèmes B2B à travers l'Europe (LIETAER, sans date).

2.3.2 Les monnaies sociales SEL et LETS

Les SEL (Système d'Echange local) et LETS (Local Exchange Trading System) sont des monnaies multilatérales dans lesquelles s'opère un crédit mutuel gratuit entre les adhérents. Ceux-ci s'échangent des biens et services mesurés selon une unité de compte interne et comptabilisés dans la structure centrale. Lors de leur adhésion, les participants indiquent les biens et services qu'ils et elles peuvent offrir. Il existe donc un catalogue répertoriant les offres et les demandes de tous les adhérents. La monnaie est créée lors de l'échange : la personne qui offre se voit créditez de tant d'unités tandis que celle qui reçoit sera débitée de la même somme (SERVET, 1997). La somme totale des échanges se trouve égale à zéro ; il faut donner autant qu'on reçoit sans quoi le système est défaillant (RIZZO, 2006). Dans le cadre d'une structure associative, les échanges ont une dimension sociale interpersonnelle très forte et sont basés sur la réciprocité. D'un point de vue légal, les professionnels sont absents des SEL car le système ne pourrait accepter le travail au noir. Ainsi, c'est le lien social qui est avant tout mis en avant pour sortir l'échange du lien strictement marchant. La charge de relation personnelle est donc très forte et la taille de l'organisation est en général assez restreinte.

Les LETS anglo-saxons sont davantage ouverts aux professionnels. L'éventail de biens et services disponibles au sein du système se trouve donc élargi, ce qui permet de couvrir et satisfaire certains besoins de consommation (BLANC, 2006b). Le système permet d'apporter des revenus complémentaires et de promouvoir l'auto-assistance économique collective sur des bases non lucratives et coopératives (WILLIAMS, 2006). Considérés comme des initiatives d'économie sociale, les LETS répondent à des besoins qui ne sont remplis ni par le secteur privé ou public, ni par les réseaux informels personnels. La confiance a un rôle déterminant dans l'échange. C'est parce que les participants ont confiance entre eux

que le crédit est mutuel, gratuit et immédiat. Le lien de dette existant entre les participants étire l'échange et donc augmente le lien de convivialité. Il diffère ainsi de la transaction marchande dans laquelle le paiement met fin à l'échange.

La distance qui existe entre les SEL/LETS et l'économie marchande classique est grande. Cependant, ces systèmes n'accordent pas de primauté à la préservation du capital naturel. La consultation des sites internet et des chartes de trois SEL de Belgique (BruSEL, Selavie et SEL Coup de pouce) nous permet de confirmer l'absence de dimension environnementale des SEL. Or, l'étude réalisée par Marion Leboeuf (LEBOEUF, 2011) met en exergue que les SEL engendrent une consommation plus durable, en offrant un marché de recyclage et/ou de réutilisation des biens. 91% des selistes ayant répondu à son enquête soutiennent que les SEL permettent de créer un environnement plus soutenable. Toutefois, cette notion d'environnement est ambiguë car elle incorpore aussi des données économiques comme les concepts de développement local et de redistribution. Ainsi, si la dimension environnementale n'est pas un objectif clairement défini dans la structure institutionnelle des SEL, il est très probable qu'elle le soit pour les participants. Néanmoins, ce propos peut être nuancé car l'intérêt dépend de chaque structure et personne. Leur objectif principal étant de permettre des échanges sur base égalitaire et de renforcer le tissu social local, les SEL constituent un palliatif pour les dérives d'exclusion sociale et de marchandisation des rapports humains. S'ils tendent à « corriger » ces défaillances du système, ils restent –selon nous– marginaux et cantonnés à une niche sociale réduisant de fait leur capacité réformatrice. Ainsi, nous pensons que ces monnaies sont de *soutenabilité faible*.

Mais elles ont un potentiel de résilience non négligeable. Leur condition d'émergence est à ce titre révélateur. Les LETS sont en effet apparus dans un période de crise économique et sociale en Colombie-Britannique (Canada) en 1982-1983 à l'initiative de Michael Linton en réponse à un déclin des activités économiques locales (HART, 2006). La pauvreté qui en découlait ne résultait pas tant de la diminution de la quantité de biens et de services disponibles, mais bien de l'affaiblissement du moyen d'échange monétaire. Partant de l'idée de substituer le moyen permettant d'accéder et échanger ces biens et services, la monnaie LETS permit de diminuer individuellement l'impact de la crise. Ainsi, d'une manière générale, elle constitue une réponse au trouble économique et une adaptation du moyen d'échange interindividuel. La capacité d'auto-organisation y est forte puisque ces systèmes sont relativement simples à élaborer et peu onéreux. Le travail de gestion peut être rémunéré par la monnaie interne. La diversité des services et biens disponibles doit être assez forte pour

qu'il y ait un roulement des échanges. De plus, le fait qu'il s'agisse de systèmes multilatéraux est preuve d'une résilience interne forte puisque si un membre disparaît (mort, déménagement, fin de l'adhésion...), le système n'est pas compromis pour autant². Ainsi, les SEL/LETS ont une capacité de résilience élevée, même s'ils dépendent trop souvent de la dynamique de quelques leaders ; ce qui peut être problématique quand ceux-ci s'en vont.

2.3.3 Les monnaies polyvalentes SOL et NU-Spaarpas

2.3.3.1 Le SOL

Le projet français SOL, né d'un groupe de travail réunissant différents acteurs de l'économie sociale³, défend un projet de société résolument axé sur des valeurs éthiques, écologiques et sociales. Il entend « replacer l'économie au rang de moyen et non de fin » (WHITAKER et DELILLE, 2006). Considérant que l'indicateur du Produit Intérieur Brut (PIB) est défaillant pour comptabiliser la création de richesse (VIVERET, 2002), le SOL entend valoriser les activités à plus-value éthique, sociale et écologique. De cette façon, il a pour objectifs de « contribuer au développement d'une économie fondée sur des valeurs écologiques et sociales », de « créer des mécanismes de solidarité et de coopération » entre les participants, dans la perspective d'un « développement humain soutenable », et de « permettre l'appropriation démocratique de l'usage de la monnaie par les citoyens » (SOL, 2007).

Pour ce faire, la monnaie SOL se décline en trois « SOL ». Les *SOL coopération* sont donnés au *consom'acteur* lorsqu'il effectue des achats dans les structures de l'économie sociale et solidaire. Favorisant la coopération et la fidélisation de la clientèle, ces points peuvent être utilisés dans les autres structures adhérentes au projet SOL (structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) et services des collectivités territoriales). Les *SOL engagement* sont acquis en échange de temps consacré à des activités d'utilité collective (association, aide aux personnes...). L'activité bénévole n'étant pas comptabilisé dans les

² Il est généralement interdit d'avoir des crédits ou des débits trop importants.

³ Les mutuelles MACIF, MAIF, le Crédit Coopératif et Chèque Déjeuner.

calculs du PIB, le *SOL engagement* permet ainsi de valoriser une création de richesse traditionnellement exclue du système monétaire. Ces SOL donnent droit à des réductions dans les structures de l'ESS et dans les services publics. Enfin, le *SOL affecté* est distribué par les collectivités territoriales dans le cadre des politiques sociales, et seront dépensés en fonction de l'affectation (MOATTI, 2006 ; JEANTET et POULNOT, 2007).

En se basant sur les valeurs de l'économie sociale et solidaire, le système SOL cherche à réformer en profondeur les comportements et la considération de la richesse effective d'une société. Ainsi, en accordant la primauté au bien-être social et au respect de l'environnement, cette monnaie s'inscrit dans la logique de *durabilité forte*. Toutefois, il existe certains problèmes en termes de résilience.

Lancé sous forme de projet en 2005 et opérationnel depuis 2007, le SOL a été expérimenté dans cinq régions françaises. Après une période difficile, la monnaie continue d'être effective dans certains territoires. Le projet a coûté 1.800.000 euros (BRIET et alii, 2010), financé à hauteur de 50% par le programme Equal du Fonds Social Européen, 30% par les collectivités territoriales et 20% par les acteurs économiques à l'initiative du projet (MACIF, MAIF, Chèque Déjeuner et Crédit coopératif). Le nombre d'entreprise participantes et de « solistes » (détenteurs de la carte) fut relativement faible vu les financements alloués. On dénombre en effet 80 entreprises et 1.700 solistes sur l'ensemble du territoire hexagonal. La complexité de l'architecture monétaire –manque de perméabilité et d'équivalence entre les trois types de SOL, recours à un système électronique centralisé- requérait une capacité de financement et de gestion élevée. Avec la fin des financements européens, la durabilité de la monnaie a été remise en cause. Toutefois, la monnaie n'a pas cessé d'exister pour autant. La gestion reste avant tout régionale et décentralisée, ce qui permet de coller au plus près des nécessités locales. Le financement continue d'être assuré par les collectivités locales et les acteurs économiques à l'initiative du projet. Le système s'est adapté à ces nouvelles données. Il continue même à se développer. En mai 2011, la ville de Toulouse a découvert la nouvelle monnaie *SOL violette*. La monnaie jouit de l'appui de la municipalité de nombreux autres partenaires⁴. Ainsi, le réseau sait montrer une certaine résilience malgré les épreuves et les disfonctionnements initiaux. Il a su en tirer les leçons et continue à se développer.

⁴ Le Crédit Municipal, la Macif, le Crédit coopératif, les Chèques-déjeuner, la Fondation GRDF, la Caisse des Dépôts et Consignations, la Fondation Vinci, les Maisons de Chômeurs

2.3.3.2 NU Spaarpas

La monnaie NU-Spaarpas a été effective lors d'une phase d'expérimentation entre mai 2002 et octobre 2003 dans la ville de Rotterdam. Découlant d'une initiative public/privé associant la municipalité de Rotterdam, Rabobank et Stichting Points, elle avait pour objectif d'inciter à adopter des comportements et une consommation durables (VAN SAMBEEK et KAMPERS, 2004 ; SEYFANG, 2006 ; JOACHAIN, 2011). Comptabilisés sur carte électronique, les points NU étaient accordés lors de l'achat, dans les magasins participants, d'un produit répondant à des critères sociaux et environnementaux élevés (produits issus du commerce équitable, de l'agriculture biologique, de seconde main...), mais pas uniquement car des produits moins écologiques rapportaient aussi des points –mais en nombre inférieur. Les détenteurs de la carte pouvaient également obtenir des points lorsqu'ils triaient leurs déchets et déposaient des biens dans les points de seconde main. Le système s'adressait d'abord aux consommateurs sensibles aux questions environnementales mais ne faisant pas d'efforts dans cette direction. En leur accordant une récompense pour des comportements dits durables, les organisateurs espéraient à terme opérer un changement de mentalité. En somme, il s'agissait d'une approche positive et incitative plutôt que restrictive.

La durabilité était engagée sur deux fronts : lors de l'acquisition des points et lors de leur dépense. La carte NU constituait d'une certaine manière une carte de fidélité car les points devaient être dépensés dans les magasins participants. Elle représentait un outil marketing pour les PME durables qui ainsi attiraient et conservaient de nouveaux clients. Un des objectifs complémentaires de l'initiative était de renforcer la compétitivité des PME. Mais, pour que le système fonctionnât, il fallait que la récompense fût assez grande pour être incitative et constituer un stimulus pour changer les habitudes. Selon le rapport d'évaluation, les consommateurs participants devaient rapidement obtenir des résultats avec leurs points pour continuer dans le système. En outre, il fallait que le nombre de biens et services offerts fût assez grand pour accroître la motivation.

En encourageant une consommation durable, le système NU cherchait *in fine* à développer des comportements responsables socialement et respectueux de l'environnement. La notion de durabilité y était centrale, ce qui fait que cette monnaie peut être qualifiée de *soutenabilité forte*. Mais en termes de résilience, de nombreuses failles sont apparues.

La complexité des installations requérait une haute ingénierie et les coûts élevés en résultant. Ainsi, après la période d'essai de dix-huit mois, le projet n'a pas été reconduit. La prise en charge des coûts y a été déterminante. Le financement a en effet principalement été assumé par le programme européen LIFE III et la province de Hollande-Méridionale. Les autorités locales ont été fort impliquées puisque trois départements de la ville portuaire ont participé à l'opération. Le secteur privé a également joué un rôle clé dans la conception et le déroulement du projet, ce qui créa quelques problèmes en raison des divergences culturelles entre les deux secteurs. Toujours est-il qu'à la fin de la période d'essai, plus aucun créancier ne voulait participer, à l'exception de la ville. Les enseignements que l'on peut tirer d'une telle expérience sont qu'une telle carte constitue une manière moderne de répondre aux problèmes communaux et de durabilité de la consommation. Mais le caractère top-down de l'approche a montré une très faible capacité d'adaptation, aucune possibilité de réaction face aux coupes budgétaires, et enfin une adhésion populaire et citoyenne assez limitée. Ainsi, avec un financement dépendant de l'extérieur, le système n'a aucune auto-organisation et a une résilience proche de zéro.

2.3.4 Les monnaies régionales allemandes (*Regiogeld*) et le Chiemgauer

Les *Regio* (*Regiogeld*) sont des systèmes monétaires régionaux dont l'utilisation est limitée par la géographie. Ce phénomène est apparu au début des années 2000 et s'est rapidement étendu dans toute l'Allemagne puisqu'on dénombre aujourd'hui septante-trois monnaies *Regio* (THIEL, 2011a, 2011b). Les *Regio* sont des monnaies sans but lucratif et visent à dynamiser les activités économiques et sociales des PME et des associations dans l'optique de développement régional durable. Elles permettent de renforcer l'économie locale et de réduire le transport des marchandises grâce à une réduction des circuits d'échanges et à une responsabilisation des consommations. Elles renforcent la coopération territoriale par la mise en réseau des différents acteurs et apportent leur soutien aux associations et aux organisations sans but lucratif (KENNEDY, 2006 ; LIETAER et KENNEDY, 2008). Les *Regio* sont basés sur la théorie de la *monnaie franche* (*Freigeld*) élaborée par Silvio Gesell. Pour cet économiste hétérodoxe, il est possible de stimuler la circulation monétaire grâce à la mise en place d'une taxe sur la conservation de la monnaie : le démurrage. Défini comme la réduction de la valeur intrinsèque de la monnaie au cours du temps (GODSCHALK, 2011 ;

BLANC, 2002a), ce système impose un taux d'intérêt négatif si la monnaie n'est pas utilisée ; ce qui permet de lutter contre la thésaurisation. Ainsi, il permet d'accroître la vélocité de circulation de la monnaie. Selon la loi de Gresham, les *monnaies fondantes* –qui fondent, en suivant la logique du démurrage- sont des mauvaises monnaies puisque chacun sera toujours prêt à s'en débarrasser avant de dépenser des monnaies qui ne se déprécient pas. C'est précisément la caractéristique monétaire qui permet d'optimiser la fonction de moyen d'échange et de lutter contre sa rétention.

On estime que l'ensemble des monnaies *Regio* atteignent une valeur totale située entre 700.000 et 800.000 euros (THIEL, 2011a). Toutefois, la grande majorité de cette somme vient de la monnaie bavaroise *Chiemgauer*. L'idée de cette monnaie fut lancée au sein de l'école de Waldorf à Prien, près du lac Chiemsee –d'où la monnaie tire son nom-, par le professeur Christian Gelleri et six de ses étudiantes. Son but initial était de récolter des fonds pour la construction d'un gymnase. Elle rencontra un succès certain puisqu'en 2009, près de 1 800 consommateurs, 229 associations et 615 commerces/entreprises ont intégré ce système. Selon le site internet de la monnaie, actualisé quotidiennement, environ 537.000 *Chiemgauer* circulent actuellement, et –selon Thiel (2011a)- génèrent un volume de transaction d'environ 4.000.000 euros. Les objectifs de la monnaie sont autant économiques qu'écologiques et sociaux. Elle tend à privilégier les réseaux locaux de production, distribution et consommation, en assurant un moyen de paiement local et une fidélisation de la clientèle. En privilégiant les circuits courts, elle a un impact positif sur l'environnement car elle réduit les distances de transport et mécaniquement les émissions de gaz à effet de serre. Mais elle incite aussi à une consommation plus durable et responsable. De par son architecture monétaire, elle apporte un soutien financier à la vie associative locale. Ainsi, depuis 2006, 187 000 *Chiemgauer*⁵ ont été donnés aux associations.

Le *Chiemgauer* est une monnaie convertible fixée sur la monnaie nationale : on l'acquiert en échangeant ses euros. Lors de cette transaction, 3% du montant total échangé va à l'organisation à but non lucratif de son choix. Les premiers à avoir converti leurs sous étaient les parents d'élèves. La monnaie est fondante : la monnaie perd 2% de sa valeur par trimestre, ce qui constitue un démurrage annuel de 8%. Cette taxe garantit une circulation élevée de la monnaie, trois fois supérieure à celle de l'euro (GELLERI, 2009). Les entreprises qui acceptent la monnaie peuvent les échanger contre des euros, mais moyennant une taxe de

⁵ Données tirées du site internet.

5%. Ce pourcentage tend à inciter les commerçants à payer leurs fournisseurs en monnaie locale, diversifiant de fait la circulation de la monnaie dans toute la chaîne économique. Mais elle permet également à la centrale d'émission de couvrir ses frais : les bénéfices se calculent par la différence entre la prime de 3% donnée aux associations et les 5% payés par les entreprises. Le démurrage apporte un profit négligeable. L'acceptation de la monnaie permet aux commerçants d'augmenter leur clientèle et ainsi leur chiffre d'affaires. Elle agit comme complément à l'euro et ne vise pas sa substitution, mais au contraire à maintenir localement la richesse créée dans la région participant ainsi à son développement.

Au vu de ses objectifs de durabilité sociale, environnementale et économique, le *Chiemgauer* peut être considéré comme une monnaie de *soutenabilité forte*. La réduction de l'empreinte écologique y est complémentaire à davantage de solidarité, visant un soutien de l'économie locale et une meilleure qualité de vie.

Les données qualitatives récoltées au cours de notre entretien avec Christophe Levannier, l'un des vice-présidents de l'association *Chiemgauer*, nous permettent de définir le degré de résilience du système. L'architecture du *Chiemgauer* a évolué au cours du temps puisqu'aujourd'hui la structure *Chiemgauer* est divisée en deux branches : l'association et la coopérative sociale. Sans but lucratif, l'association à l'initiative du projet a dû changer de structure avec l'augmentation de volume monétaire. Créée en 2007, la coopérative gère le volet économique et est devenue la centrale électronique pour le *Chiemgauer* mais aussi d'autres monnaies locales. L'équipe propose en effet son savoir-faire à d'autres monnaies régionales comme le *Sterntaler*. Depuis janvier 2010, la coopérative est habilitée par l'Institut de microfinance allemande à accorder des microcrédits aux entreprises et aux associations. Ces prêts sont remboursés en *Chiemgauer*. Pour chaque microcrédit, la coopérative reçoit une subvention publique (entre fonds européens et allemands), mais ne dépend pas de ces rentrées d'argent. Dans l'ensemble, toutes les activités de la coopérative génèrent peu de revenus, mais permettent de couvrir les coûts et de rémunérer le personnel. La coopérative emploie deux personnes à temps plein et quelques mi-temps⁶. La structure indemnise en partie les bénévoles pour le travail fourni. Ainsi, la monnaie *Chiemgauer* est résiliente selon les critères que nous avons choisis. D'un point de vu organisationnel, la structure est en grande partie autofinancée et autogérée, et a su s'adapter pour diversifier son implantation territoriale, à la fois par la fourniture de services bancaires mais aussi par des partenariats avec d'autres monnaies *Regio*.

⁶ Nous n'avons pas pu avoir d'informations plus précises au cours de notre entretien.

Dans la catégorie « monnaies régionales », il nous semble important de mentionner une nouvelle monnaie en cours d’expérimentation : l'*Epi lorrain*. Mise en place dans la région de Virton, cette monnaie est à un stade de développement largement inférieur au *Chiemgauer*, mais possède un certain potentiel de relocalisation, comme nous le verrons plus tard.

SECTION 3 : Typologie du potentiel de changement sociétal des monnaies locales

Nous venons de présenter certaines monnaies locales européennes et les avons analysées suivant les concepts de soutenabilité et de résilience. Nous allons maintenant synthétiser ces informations afin de pouvoir procéder à l’élaboration d’une typologie originale permettant de voir le potentiel réformateur de chaque monnaie. Comme nous le verrons plus loin, il devient fondamental d’engager notre modèle de développement économique dans la transition écologique au vu des limites environnementales. C’est en relation avec cette conversion écologique que nous avons élaboré des idéotypes monétaires dans notre typologie.

Cette typologie nous semble la plus pertinente car elle met en exerce les différentes capacités de réforme des monnaies. Elle colle donc parfaitement dans le thème de ce mémoire qui insiste sur la nécessité de transition.

3.1. Modélisation typologique

La démarche typologique permet de « *substituer à l’incohérence du monde humain des relations intelligibles* » (SCHNAPPER, 2003 : 297). Ainsi, les relations que nous allons maintenant tisser entre notre objet d’étude –les monnaies locales- et notre cadre théorique –la transition économique- voudront rendre compte d’une partie des liens qui existent entre ces

deux composantes de la réalité socio-intellectuelle (LANNY, 2011). Une analyse typologique semble adaptée pour mettre en avant ces interactions.

Selon Cécile Vigour, « *les typologies visent à clarifier un phénomène, en en distinguant plusieurs modalités en fonction de différentes caractéristiques* » (VIGOUR, 2005 : 287). De fait, l'ensemble phénoménal –ici les monnaies locales- sera dans un premier temps étudié selon une « typologie systématique », c'est-à-dire mettant en exergue l'espace d'attributs reprenant certaines qualités et caractéristiques de l'objet d'étude. Les deux attributs fondamentaux de cet espace logique ont déjà été expliqués précédemment. Il s'agit de la « soutenabilité » et de la « résilience » des monnaies.

Ainsi, nous pouvons dégager deux catégories monétaires : celle à soutenabilité forte et celle à soutenabilité faible. Comme nous l'avons vu précédemment, les deux critères que nous avons sélectionnés afin de définir la soutenabilité forte sont les suivants :

- La considération de la valeur intrinsèque du capital naturel par la réduction de l'empreinte écologique
- La distanciation vis-à-vis de l'économie néo-classique par la place accordée à l'économie sociale, avec ou sans but lucratif

Si la monnaie ne remplit qu'un seul des deux critères, elle ne peut être qualifiée de soutenabilité forte dans la mesure où ce concept induit à la fois une distanciation vis-à-vis de l'économie néo-classique marchande et une valeur intrinsèque élevée du capital naturel. Toutes les monnaies n'alliant pas les deux peuvent être qualifiées de faiblement soutenables. Ainsi, comme repris dans le tableau 1, les monnaies à soutenabilité forte sont les suivantes : SOL, NU, Regio/Chiemgauer, car elles tendent à préserver l'environnement et à valoriser la solidarité entre les acteurs économiques. A l'inverse, les SEL/LETS et WIR/RES sont des monnaies de soutenabilité faible dans la mesure où elles ne cherchent pas explicitement une préservation de l'environnement. L'objectif premier des SEL/LETS étant de renforcer les liens sociaux, la dimension environnementale y est secondaire, voire exclue. Toutefois, les adhérents des SEL/LETS veulent généralement réduire leur empreinte écologique, comme nous l'avons vu plus haut. Pour le WIR/RES les choses sont plus nettes puisque ces monnaies répondent avant tout à des buts commerciaux et de croissance économique.

Tableau 1 : critères d'évaluation de « soutenabilité forte » des monnaies

	<i>Réduction de l'empreinte écologique</i>		<i>Distanciation avec l'économie classique/liens avec l'économie sociale</i>	
	Oui	Non	Oui	Non
WIR/RES		X		X
SEL/LETS	X (participants)	X (buts initiaux)	X	
NU/SOL	X		X	
Regio/Chiemgauer	X		X	

Nous avons défini préalablement en quoi consiste le concept de résilience. Nous allons maintenant définir le degré de résilience des systèmes monétaires en prenant en considération les caractéristiques suivantes, reprises dans le tableau 2 en *infra* (CARPENTER et *alii*, 2001) :

- La capacité d'adaptation et l'apport d'une réponse face à la perturbation externe
- La capacité d'auto-organisation, évaluable par les critères de financement et de gestion
- La diversité des acteurs au sein du système (LIETAER, 2001)

Nous pouvons constater que les systèmes d'échange multilatéraux WIR/RES et SEL/LETS ont émergé dans un contexte de crise, mais ont su, de par leur structure, faire face aux troubles internes. Ils sont entièrement autogérés et financés par l'activité de leurs membres, ce qui leur confère une résilience interne assez forte. Ils sont aussi vecteur de résilience systémique dans la mesure où le WIR a des effet stabilisateurs et anticycliques et les SEL/LETS compensent la perte de pouvoir d'achat. Au niveau de la diversité des acteurs, les SEL/LETS ont besoin d'offrir une gamme de services suffisamment diversifiés pour rester attractives et répondre aux besoins internes. Pour le WIR, on note une nette prépondérance des métiers de la construction et de la restauration, mais le système semble avoir trouvé un équilibre interne avec ces « spécialisations » partielles.

Les monnaies SOL et NU sont très complexes par leur architecture et résultent d'une approche venant d'en haut, et non d'en bas comme c'est généralement le cas pour les monnaies locales. La dépendance financière vis-à-vis des subventions limite l'autonomie. Toutefois, le SOL ne s'est pas éteint malgré les difficultés rencontrées, et semble avoir tiré les

leçons de ses faiblesses. Mais le NU n'existe plus aujourd'hui en raison du retrait des partenaires financiers. De fait, la résilience interne de ces types de monnaies est somme toute assez variable et dépend de la motivation des acteurs et créanciers. Comme nous l'avons dit précédemment, pour que les particuliers aient une motivation forte pour rester dans le système, il faut que les magasins où dépenser les points soient assez nombreux et proposent une offre diversifiée.

Enfin, les monnaies Regio, et en particulier le *Chiemgauer*, veulent offrir une meilleure capacité de résistance à l'économie locale. En tissant des liens de coopération entre les différents acteurs économiques, elles contribuent implicitement à la construction d'une résilience locale dans une optique de développement durable. Ainsi, elles pourraient apporter une certaine résilience systémique en développant un réseau local de production et de consommation assez dense pour faire face aux chocs externes. Selon Levannier, l'élément principal qui fait que le projet dure est la motivation et la persévérance des personnes de l'association et de la coopérative. C'est un projet qui vient de la base mais qui commence peu à peu à s'institutionnaliser. L'organisation interne couvre les frais d'émission et permet de rémunérer plusieurs personnes. En plus des revenus qu'elle génère, l'accréditation pour délivrer des micro-crédits donne davantage de visibilité et de crédibilité au système, tout en renforçant son implantation territoriale. La diversité des acteurs contribue à garantir l'attractivité du système. Ainsi, les caractéristiques des systèmes écologiques sont reprises : plus le nombre d'acteurs est élevé, plus le système sera résilient. Au vu des plus de 600 commerces et 200 associations intégrés dans le *Chiemgauer*, nous pouvons penser que le système crée cette résilience.

Tableau 2 : degré de résilience monétaire

	<i>Résilience interne</i>		<i>Résilience systémique</i>	
	Oui	Non	Oui	Non
WIR/RES	X		X	
SEL/LETS	X		X	
NU/SOL	X (SOL)	X (NU)		X
Regio	X		X	

3.2 Typologie consolidée

En mettant en interaction les dimensions de résilience et de soutenabilité que nous venons de développer, nous sommes arrivés à la délimitation de trois idéaltypes tels que présentés dans le tableau 3 :

- Les monnaies de *soutenabilité faible* mais ayant une *résilience élevée* sont vectrices d'un changement sociétal très marginal, limité à une amélioration des conditions économiques et sociales des participants, mais refusant toute réforme de fond des relations macro-économiques. Nous les nommons monnaies de *changement marginal*.

- Les monnaies de *soutenabilité forte* mais ayant une *résilience faible* ; ce qui pose une réelle question sur leur durabilité. Elles ont un certain potentiel de changement sociétal dans leurs objectifs, mais se sont avérées insuffisantes en pratique. Nous les nommons monnaies à *potentiel important* de changement sociétal.

- Les monnaies à *soutenabilité forte* et *résilience élevée* ont des objectifs de réfection globale de l'ensemble de la société que leur potentiel de complémentarité semble soutenir. Axées sur la communauté et ses intérêts, elles ne sont pas radicales mais opèrent une transformation des habitudes de consommation et de vie collective s'inscrivant dans le long terme. Nous les nommons monnaies à *potentiel très important* de changement sociétal.

Tableau 3 : typologie consolidée

		<i>Degré de développement durable</i>	
		Soutenabilité faible	Soutenabilité forte
<i>Degré de résilience</i>	Elevé	Faible potentiel de changement sociétal (WIR/RES ; SEL/LETS)	Potentiel très important de changement sociétal (Regiogeld)
	Faible		Potentiel important de changement sociétal (NU-Spaarpas/SOL)

L'architecture des monnaies à faible potentiel de changement sociétal est basée sur le crédit mutuel. Ceci renforce les liens entre les participants et crée des réseaux locaux somme toute bien structurés. L'adhésion est nécessaire puisqu'il s'agit d'une mutuelle d'échange. Elles sont un complément à l'euro –ou toute autre unité monétaire officielle- dans la mesure où elles permettent d'augmenter la quantité de biens et de services des adhérents. Le complément apporté permet de rendre le système sociétal plus « soutenable » pour les participants en raison des difficultés sociales ou économiques qu'ils auraient rencontrées sans leur adhésion. La préservation de l'environnement n'est pas une préoccupation première, mais ces systèmes ont une incidence positive sur la nature. La localisation des échanges permet en effet de réduire les émissions de CO₂ qu'aurait généré l'intervention d'un acteur exogène. Pour les LETS/SEL, la réparation des biens usagers ou l'existence d'un « marché » de seconde main limite l'empreinte écologique résultant d'un nouvel achat.

Selon la typologie, les monnaies à potentiel important de changement sociétal émanent d'une approche top-down, à l'inverse des autres formes monétaires (voir tableau 4). Selon nous, c'est une des raisons qui rend difficile leur pérennité. Il semble toutefois possible qu'une monnaie de type top-down puisse être efficace et durable, si une institution s'empare de l'outil –comme ce peut être le cas avec le TEQs, voir *infra*. L'expérience du NU-Spaarpas nous démontre l'importance de l'appropriation et du financement pour qu'une monnaie s'inscrive dans la longue durée. Les expériences NU et SOL sont intéressantes dans les possibilités de transformation sociétale. La valorisation de comportements vecteurs de bien-être, de même que la reconfiguration des marchés selon l'intégration de valeurs éthiques, écologiques et sociales représente une avancée en termes d'économie écologique et d'économie sociale. Si le NU a échoué, l'expérience montre des voies à suivre et les écueils à éviter. Toutefois, la création monétaire *ex nihilo* rend le système fortement dépendant des subventions publiques. L'attribution de bons d'achats, largement répandue dans les grandes structures, est plus délicate avec le commerce de proximité en raison d'un brassage d'argent moins important.

Enfin, le système *Chiemgauer* s'inscrit dans un projet général de développement économique, social et culturel régional. En réduisant les circuits, elle participe à la relocalisation, qui se décline en impacts économiques, sociaux et environnementaux positifs (voir notre analyse dans la deuxième partie). La diversité des acteurs intégrés et leur intérêt respectif sont une des clés de la réussite du système. Il ne faut pas non plus négliger l'engagement actif des personnes au sein de la centrale émettrice. Selon nous, le fait que la

monnaie soit convertible avec l'euro influence favorablement la confiance qui lui est attribuée. La convertibilité est relativement simple à comprendre, et ne demande pas une intellectualisation du système de création monétaire. Une personne *lambda* peut ainsi intégrer le système sans que cela soit compliqué et ne lui demande trop d'implication personnelle. De plus, la monnaie officielle peut être davantage substituée grâce au processus de conversion. Avec un nombre de fournisseurs et distributeurs élevé, une monnaie convertie peut être dépensée dans tous les achats de la vie quotidienne, et dans une quantité aussi large que possible (à l'inverse du SOL/NU où les points sont attribués). Ainsi, chacun est libre de substituer ses avoirs en monnaie locale, à la mesure de son engagement régional.

Tableau 4 : monnaies de type top-down ou bottom-up

<i>Monnaie de type bottom-up</i>	<i>Monnaie de type top-down</i>
WIR/RES ; LETS/SEL ; Regio ; Epi lorrain	SOL/NU ; TEQs

Historiquement, les monnaies complémentaires résultent d'une initiative de base (bottom-up). Celles venant du haut (top-down) ont rencontré des difficultés pour assurer leur continuité. Toutefois, la réussite d'une approche top-down est possible si elle est bien gérée et rencontre une adhésion conséquente.

La typologie que nous avons dressée est restrictive dans la mesure où elle n'inclut pas l'ensemble des monnaies locales européennes et internationales. Nous avons choisi les types de monnaies ayant été le plus traitées dans la littérature scientifique. Elle présente un intérêt par rapport aux relations qu'elle tisse avec la vision du développement durable et la transition écologique. Dans ce cas, nous avons cherché à analyser ces liens supposés en fonction d'indicateurs qualitatifs et sommes arrivés à la conclusion que chaque monnaie a un potentiel intrinsèque de changement en fonction des objectifs qu'elle se fixe et des moyens dont elle dispose. Le potentiel de changement des monnaies s'inscrit en général dans une plus grande intégration des données écologiques et sociales dans le paradigme économique. Or, au vu des limites environnementales que sont le changement climatique et le pic pétrolier, certains changements s'imposent et deviennent nécessaires. C'est ce que nous allons désormais approfondir, en nous focalisant en partie sur le phénomène de relocalisation.

Conclusion de la partie

Le phénomène monétaire, de par sa grande diversité, répond à des objectifs extrêmement variés, allant de la compétition internationale à la coopération régionale, en passant par changer les comportements de consommation et tisser des réseaux d'entreprises locales. Il constitue un outil capable de répondre aux objectifs qui lui sont assignés. Si d'un point de vue contemporain, la monnaie est avant tout perçue comme un avantage compétitif pour les exportations internationales, elle est aussi vécue comme une injustice pour les personnes qui en sont privées.

Mais ce n'est pas forcément l'outil qu'il faut remettre en cause, mais sa vision des relations économiques et sociales. Ainsi, d'autres formes monétaires permettent de changer la tendance affichée par la monnaie la plus valorisée. Ces changements peuvent être de plusieurs ordres : du plus conformiste au plus radical⁷. Ainsi, il pourrait correspondre une alternative monétaire pour chaque changement souhaité ou souhaitable. C'est à cet égard que notre typologie a dressé trois idéaltypes, allant des monnaies favorisant un changement sociétal marginal, à celles visant un changement en profondeur.

La vision du développement véhiculée par le système monétaire constitue la dynamique principale de la transformation, même si l'on ne peut exclure le fonctionnement interne et la diffusion de la monnaie. Il est apparu que les monnaies stimulant le plus grand changement sont des monnaies de type régional convertibles avec l'euro. Toutefois, il est entièrement concevable d'élaborer un système monétaire incluant plusieurs formes monétaires existantes (troc entre entreprises, services mutuels entre individus, bons d'échange régionaux...). Leur jonction permettrait de créer une région semi-autonome loin des dérives financières internationales. L'ensemble du système économique reposant en partie sur un système parallèle permettrait d'assurer une plus grande stabilité et prospérité pour les acteurs locaux.

⁷ Il faut toutefois noter que les plus radicaux vont jusqu'à prôner la suppression de la monnaie, ce qui ne répond pas vraiment à notre problématique.

PARTIE II : Une transition écologique facilitée par l'adoption de monnaies locales

Dans cette deuxième partie, nous allons présenter les phénomènes du changement climatique et du pic pétrolier en mettant en exergue quelques solutions envisagées et leur incidence en matière de réduction du commerce international (section 1). L'idée d'une relocalisation, entendue comme le rapprochement des lieux de production et de consommation, présente de nombreux avantages pour atténuer et s'adapter à ces deux phénomènes. Elle permet aussi un développement endogène bénéfique pour les différents acteurs territoriaux (section 2). Afin d'analyser plus particulièrement le potentiel de relocalisation inhérent aux monnaies, nous procèderons à l'analyse qualitative de deux monnaies locales : le *Chiemgauer* relativement aboutie, et celle de Meix-devant-Virton, très récente (section 3).

SECTION 1 : Entre changement climatique et pic pétrolier, le commerce international remis en question

Notre modèle de développement dépend largement d'énergies fossiles non renouvelables en voie de raréfaction (pétrole, gaz naturel...). Alors que la demande mondiale de ces matières premières augmente, les capacités de production diminuent, ce qui conduira probablement à ce que les experts appellent le *pic pétrolier*. La combustion de ces énergies fossiles constitue pourtant l'un des facteurs les plus significatifs dans le dérèglement climatique. Ainsi, il importe de trouver des solutions à ces deux problèmes au vu de l'ampleur des transformations qu'ils engendreront sur les sociétés des pays industrialisés. Pour si

efficaces que soient les solutions proposées, il est probable qu'elles n'empêchent pas une diminution du commerce international.

1.1 Le changement climatique

Le changement climatique est un phénomène majeur aux conséquences importantes pour l'environnement et les sociétés humaines. Si l'effet de serre est un phénomène permettant des conditions de vie favorables sur terre, l'accumulation des gaz à effet de serre (GES) dans la couche d'ozone s'est considérablement accrue au cours des derniers siècles et décennies. Aux GES d'origine naturelle se sont additionnés les GES d'origine anthropique, au premier rang desquels le dioxyde de carbone (CO₂), responsable de 56,6% de l'effet de serre anthropique (GIEC, 2007). Ces derniers résultent principalement de la combustion des énergies fossiles, en particulier le pétrole. Le groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) considère que l'augmentation de la température moyenne mondiale pourrait être de 1,8 à 4°C d'ici 2100 par rapport à la période 1980-1990.

Selon le GIEC, les conséquences du réchauffement climatique affecteront durablement les écosystèmes. Les experts projettent une hausse du niveau de la mer entre 19 et 58cm au cours du XXIème siècle. Une telle hausse aurait des répercussions dramatiques sur les littoraux mondiaux. En Europe, les côtes de la mer du Nord et la plaine du Pô se retrouveraient submergées, affectant lourdement les installations humaines. A l'échelle mondiale, les Etats insulaires et les deltas côtiers fortement peuplés –comme ceux du Nil, du Gange/Brahmapoutre et du Mékong- seraient submergés, ce qui entraînerait des migrations écologiques massives et inédites. Ainsi, les impacts socio-économiques liés à la hausse du niveau de la mer sont considérables, en plus des pressions subies par les écosystèmes. Les perturbations hydriques (régime des précipitations, disparition des glaciers, réchauffement des lacs...) dérègleront les régimes fluviaux, avec comme conséquences des risques accrus de pénuries d'eau et d'inondations. Les impacts sur les écosystèmes terrestres et maritimes représentent de grands risques pour l'alimentation humaine. En cas de réchauffement global compris entre 1,5° et 2,5°C, 20 à 30% des espèces animales et végétales sont menacées d'extinction, ce qui induirait un bouleversement des biens et services fournis par ces écosystèmes. Les rendements agricoles seraient chamboulés et la disposition des terres

cultivées également (GIEC, 2007). Les ressources halieutiques continueraient à décliner, affectant lourdement l'alimentation des populations côtières.

Au vu de la gravité du phénomène et de ses conséquences transfrontalières, la lutte contre le réchauffement doit se faire à l'échelle mondiale –ce qui n'empêche pas des stratégies d'atténuation et d'adaptation nationales. Afin de limiter le dérèglement à un niveau « supportable », la coopération internationale se base sur deux traités fondamentaux : la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et le protocole de Kyoto. L'objectif de la CCNUCC était de « *stabiliser [...] les concentrations de [GES] dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique* » (art.2). Mais l'engagement des Etats-parties résidait dans une déclaration d'intention sans objectifs contraignants ni mesurables ; ce qui est propre à la catégorie du *soft law*. Il faudra attendre le protocole de Kyoto en 1997 pour que les parties prenantes s'engagent à une réduction chiffrée de 5,2% en 2008-2012 par rapport au niveau de 1990. Celle-ci vise les émissions de six GES : le dioxyde de carbone, le méthane, le protoxyde d'azote, les perfluorocarbones, les hydrofluorocarbones et l'hexafluorure de soufre (GEMENNE, 2009 : 18). L'Union européenne des 15 s'est arrêtée à un objectif collectif de réduction de 8%, selon une répartition interne variant selon les Etats. Par exemple, l'Allemagne doit réduire ses émissions de 21%, l'Italie de 6,5%, tandis que l'Espagne peut les augmenter de 15% (VIEILLEFOSSE, 2009 : 64). Ainsi, il incombe aux Etats de mettre en œuvre les politiques d'adaptation et d'atténuation nécessaires pour atteindre de tels objectifs.

1.2 Le pic pétrolier

Le changement climatique est relativement connu et intégré dans les politiques de développement nationales et auprès du grand public. Or, il est aussi un autre phénomène d'une importance majeure : le pic pétrolier. Source de la quasi-totalité des transports et présent dans de très nombreux produits de fabrication industrielle, le pétrole a des rendements énergétiques élevés ce qui a permis d'augmenter tant la production économique que les échanges commerciaux internationaux. Pourtant, cette ressource non renouvelable est en voie de raréfaction. Le concept de pic pétrolier –*Peak oil* en anglais-, a été élaboré par le géologue Marion King Hubbert, et postule que « *l'exploitation d'une ressource naturelle épaisable suit*

une courbe en cloche [...] dont le sommet correspond au moment où les capacités de production atteignent leur maximum et commencent à décliner selon un processus appelé déplétion » (COPINSCHI, 2010 : 81). Autrement dit, la demande mondiale –en forte hausse ces dernières années, résultant entre autres du développement économique des pays émergents– va tendre à dépasser les capacités de production en raison du tarissement des puits et de découvertes de gisements inférieures aux besoins de consommation. S’en suivra un renchérissement mécanique des prix du baril au fur et à mesure de l’épuisement des réserves.

Cette réalité est complexe car elle engage une logique géologique –ressources naturelles finies– et une logique plus économique dans laquelle les prix modulent la demande et les investissements. Se basant sur les pics pétroliers constatés en Mer du Nord (1999 pour le Royaume-Uni et 2001 pour la Norvège), l’*Association for the Study of Peak Oil*⁸ conjecture que le pic surviendra prochainement –s’il n’a pas déjà commencé. Ces analyses rejoignent notamment les prévisions de Chris Skrebowski, éditeur de la *Petroleum review* qui le projette pour après 2007, ou du *World Energy Council* (après 2010) (BROCORENS, 2007 : 35). Un rapport publié par la *Bundeswehr* –l’armée allemande– en septembre 2010 indique que le pic pétrolier devrait probablement se produire aux alentours de l’année 2010 (SCHULTZ, 2010). Selon ce rapport, la réduction de l’approvisionnement en or noir aura des conséquences désastreuses pour l’économie mondiale :

« In the short term, the global economy would probably decline in proportion to the decline in oil supply. The result would be recessions, an increase in the cost of all traded goods, a decline in trade, rising unemployment and for some citizens, an inability to afford necessities such as food » (MUNROE, 2011).

Les conséquences du pic représentent donc un risque majeur pour la stabilité mondiale car facteur de récession économique. Le pic pétrolier devrait conduire à une hausse générale des prix puisque le pétrole est présent dans presque l’intégralité des activités économiques (extraction, production, transport). Ainsi, nos comportements et nos sociétés subiront d’importants bouleversements, car nous ne connaissons pas d’énergie de substitution capable de remplacer intégralement le pétrole. La hausse du prix du baril affectera en premier lieu le

⁸ L’ASPO est une association de chercheurs et professionnels intéressés par l’étude du pic du pétrole et du gaz et de ses conséquences (<http://www.aspo.be/aboutus.html>).

système de transport local et global actuel ; tout comme réduira la capacité de production électrique de certains pays. Les produits nécessitant une quantité importante de pétrole dans leur fabrication devraient voir leur prix augmenter (ALMEIDA et SILVA, 2010). Les industries et activités dépendantes directes des prix du brut seront aussi gravement endommagées (agriculture, pêche, tourisme, construction automobile, fret...) réduisant mécaniquement l'emploi. A côté de ce tableau socialement et économiquement désastreux, le pic pétrolier pourrait être bénéfique pour notre santé. La réduction de la dépendance pétrolière rétablirait des modes de vie plus sains, grâce à la réduction de la surconsommation et la réduction des inégalités (WILKINSON, 2008). Parallèlement, il est probable que les prix élevés de l'or noir stimuleront les investissements dans les énergies renouvelables propres⁹.

1.3 Quelques solutions envisagées

Certaines personnes mettent en cause le fait que le pic pétrolier engage des changements si radicaux. Ils tablent qu'une hausse des prix entraînera mécaniquement une transition énergétique vers des ressources alternatives qui peuvent être de trois ordres (BARDI, 2009) :

- D'autres énergies fossiles : charbon, gaz naturel, pétroles lourds, etc.
- L'énergie nucléaire.
- Les énergies renouvelables.

Le rapport Hirsch a examiné la possibilité d'atténuer les effets du pic en recourant massivement aux autres énergies fossiles et aux économies d'énergie (HIRSCH, 2005). Le rapport préconise entre autres une exploitation des pétroles non conventionnels (pétrole extra-lourd, sables bitumineux...) ce qui débouchera inévitablement sur des catastrophes écologiques majeures. Par exemple, l'exploitation des sables bitumineux canadiens détruirait une grande partie de la forêt boréale canadienne pour obtenir *in fine* un faible rendement

⁹ La hausse des cours stimulera aussi les investissements dans les gisements aujourd'hui non rentables, mais qui le deviendront avec un prix du baril élevé.

énergétique¹⁰. Le rapport insiste aussi sur la possibilité d'une liquéfaction du charbon ; ce qui accentuerait davantage les émissions de CO₂. Le recours aux autres énergies fossiles présente donc un risque majeur pour l'environnement et ne ferait que contribuer davantage au changement climatique.

La catastrophe de Fukushima nous rappelle que l'énergie nucléaire présente de gros risques pour les sociétés humaines et écologiques. Alors que l'Inde et la Chine ont comme projet de construire de nouvelles centrales, la première puissance économique européenne a récemment planifié sa sortie du nucléaire pour 2022. L'Allemagne envisage une transition énergétique massivement orientée vers les énergies renouvelables qui devraient représenter 35% de la production énergétique en 2020 pour atteindre 80% en 2050 (BOUTELET, 2011). Le recours aux énergies renouvelables est donc une alternative énergétique pérenne puisque non sujettes à la déplétion. Elles présentent, avec le nucléaire, l'avantage d'émettre un minimum de GES, ce qui permet de lutter efficacement contre le réchauffement du climat. Toutefois, leur coût reste relativement élevé en comparaison avec les autres sources énergétiques. Elles pourraient gagner en compétitivité si l'on internalisait les coûts de dégradation environnementale liés à la production énergétique, et se retrouveraient ainsi concurrentielles vis-à-vis du charbon (pour cause de pollutions atmosphériques, émissions de GES...) ou du nucléaire (traitement des déchets sur le long terme, assurance en cas de catastrophe...) (MONS, 2006).

La lutte contre le changement climatique nécessite donc une transition énergétique vers des alternatives moins polluantes et une réduction des émissions. Différents mécanismes peuvent inciter les acteurs économiques dans cette voie, comme le suggère la théorie des marchés de droits d'émission (BROHE, 2008). Les émissions de GES peuvent être considérées comme des externalités négatives et à ce titre il est important de les corriger au vu des dommages générés. L'introduction d'une taxe carbone permettrait l'internalisation de ces externalités en faisant payer l'émetteur proportionnellement à ses émissions polluantes. Mais une telle taxe fait débat car pourrait avoir une incidence négative sur la compétitivité des entreprises. L'élaboration d'un marché de droits d'émission, avec un système de permis échangeables, constitue un mode opératoire ambitieux afin de réaliser les engagements pris par la ratification du Protocole de Kyoto. L'Union européenne a mis en place un système

¹⁰ Le rendement énergétique de ce type de pétrole est minime : il faut utiliser l'équivalent de 0,5 à 0,7 baril de pétrole pour en produire un seul (COPINSCHI, 2010 : 96).

communautaire d'échange de quotas d'émissions couvrant plus de 10 000 installations des secteurs énergétique et industriel, responsables de près de la moitié des émissions de CO₂ de l'Union européenne. Ce système se cantonne aux entreprises en leur attribuant un quota basé sur des objectifs quantitatifs d'émissions. Si l'agent économique n'utilise pas tous ses droits d'émissions, il peut les vendre à un autre agent selon le prix fixé par le marché. Ainsi, il est possible de dire que dans une certaine mesure, ces quotas représentent une monnaie qui donnerait légitimement le droit de polluer. Ils constituent un moyen d'échange d'utilité directe, une unité de compte pour calculer leurs émissions, voire même une réserve de valeur (dépendante des cours du marché).

Une initiative interparlementaire britannique reprend cette logique de quotas échangeables mais l'étend également aux usagers individuels. Dénommé TEQs (Tradable Energy Quotas), ce système de rationnement énergétique à l'échelle nationale a pour objectifs de réduire les émissions de carbone et de maintenir une distribution équitable de carburant et d'électricité en cas de pénurie énergétique (FLEMING et CHAMBERLIN, 2011). Chaque adulte se verrait annuellement attribué un montant égal de TEQs, tandis que les entreprises et les organismes étatiques répondraient à des appels d'offre hebdomadaires. Pour les particuliers, le rationnement ne se fait pas sous forme de ticket mais *via* une carte électronique : les unités correspondantes au montant de l'énergie achetée sont soustraites du compte TEQs ; chaque unité équivalant à un kilogramme de carbone. Si les personnes consomment moins de TEQs que leur montant annuel attribué, elles peuvent les vendre, selon le prix national fixé par l'offre et la demande. L'allocation des TEQs est réduite annuellement, afin de dynamiser la transition énergétique. Le rapport insiste sur la nécessité d'un tel système dans l'optique de réduire les émissions de GES conformément aux engagements pris à l'échelle internationale. De plus, sans celui-ci le pays se trouverait non-préparé pour affronter les pénuries énergétiques quand celles-ci arriveront.

L'attribution de quotas individuels est polémique dans une société opulente où tout est libre d'accès pour la demande solvable. Le débat est donc lancé de savoir si l'obligation de réduction des consommations afférente à ce système de quota est d'une part souhaitable et équitable, et d'autre part efficace au vu des difficultés rencontrées dans les autres systèmes de quotas de CO₂. Nous ne traiterons pas de ces questions ici, mais les laissons ouvertes pour de plus amples réflexions.

1.4 Quels impacts sur le commerce international ?

L'augmentation du commerce international est généralement attribuée à trois facteurs (CURTIS, 2009). Tout d'abord, la libéralisation du commerce et de l'économie mondiale conduite principalement par le GATT, aujourd'hui Organisation mondiale du commerce. La libre concurrence et la libéralisation des flux de capitaux et de marchandises ont permis de multiplier par quatorze les flux commerciaux internationaux entre 1950 et 1997 (COWELL et PARKINSON, 2003). Ces libéralisations entraînent une interconnexion et une interdépendance croissante entre les nations sensées profiter *in fine* au consommateur puisque proposant une large gamme de produits aux meilleurs coûts. L'amélioration des technologies constitue le deuxième facteur. Les télécommunications, et notamment la création de l'Internet, permettent aujourd'hui une connexion facilitée et rapide entre les différents maillons de la chaîne économique et une réduction des coûts. Enfin, les faibles coûts de la main-d'œuvre dans les pays en développement rendue accessible par les deux premiers facteurs. Celle-ci participe de la redéfinition d'une division internationale du travail, où les activités tertiaire, secondaire et primaire sont définies géographiquement.

Les phénomènes du changement climatique et du pic pétrolier conjugués risquent de changer cette internationalisation économique et mèneront probablement à ce que Curtis appelle un « pic de globalisation », c'est-à-dire le moment à partir duquel le volume du commerce international commencera à décliner (CURTIS, 2009). Le réchauffement climatique aura en effet des impacts sur les flux transnationaux de marchandise. L'augmentation du niveau de la mer affectera les infrastructures de transport côtières, qu'il s'agisse des routes, des ports ou des tunnels (MILLS et ANDREY, 2002). A l'inverse, l'évaporation résultant de la hausse des températures diminuera le niveau de profondeur des grands lacs et des fleuves et mécaniquement le trafic et le tonnage des bateaux (CALDWELL et *alii*, 2002). Parallèlement, les inondations et tempêtes découlant des dérégulations hydriques risquent d'affecter encore les infrastructures et les capacités productives. L'accroissement des températures affectera aussi les infrastructures de transport dans la mesure où il faudra renforcer la réfrigération des biens périssables. De plus, la chaleur ramollira le pavement routier réduisant la vitesse du fret (ROSSETTI, 2002). Ainsi, pour reprendre les mots de Curtis :

« climate changes will undermine the economic logic of current supply chains by damaging physical infrastructure, creating (perhaps lengthy) delays in freight transit, diverting traffic to less efficient and more expensive modes and increasing operating costs through lower carrying capacity or higher fuel use ». (CURTIS, 2009 : 429)

Les effets du pic pétrolier seront tout aussi néfastes pour les flux de marchandises. Aujourd’hui, le transport international consomme 35% de l’énergie utilisé pour tous les transports à l’échelle mondiale et dépend presque exclusivement du pétrole (KAHN RIBEIRO et alii, 2007). Le pic pétrolier entraînera une forte hausse des cours du brut mais probablement aussi leur volatilité. La dépendance de l’agriculture intensive vis-à-vis du pétrole pour les machines, pesticides, fertilisants et autres, engendrera une hausse des coûts de production agricole, ce qui risque de bouleverser encore la configuration internationale des spécialisations. Possiblement, le pic pétrolier aura un impact sur les avantages comparatifs de certaines nations : l’augmentation des coûts de transport sur de longues distances contrebalance l’avantage d’une main-d’œuvre peu chère ou de faibles barrières douanières (CURTIS, 2009). Ainsi, l’augmentation des coûts du fret réduira la quantité des volumes échangés à l’international, altérant en profondeur la division internationale du travail actuelle. Il paraît donc sensé que les acteurs économiques tendent à rapprocher davantage des lieux de production et de consommation.

SECTION 2 : La relocalisation, une solution durable

Le concept de « relocalisation » est presque inexistant dans la littérature scientifique. Or, il constitue selon nous un des facteurs clés permettant un développement durable territorial. Dans la logique d’un agenda 21 porté par les collectivités locales, les décisions doivent avant tout contribuer à une meilleure intégration économique et sociale des sociétés humaines dans le cadre environnemental dans lequel elles se « développent ».

Ainsi, nous allons maintenant procéder à une synthèse des différentes modalités relatives au concept de *re-localisation*, aussi appelé selon certains *éco-localisation*. Alliant analyse sémantique et alternatives de développement, nous en explorerons les enjeux locaux et globaux de cette notion.

2.1 Approche sémantique

Par son étymologie, la *relocalisation* s'inscrit dans une dimension territoriale forte, de par le terme central -d'origine latine- *locus* signifiant l'endroit, le lieu (GAFFIOT, 2006). De fait, la *localisation* est communément acceptée comme l'*« action de déterminer l'emplacement où se situe une chose, un phénomène ou son origine »*, avec un sens spécial pour les sciences économiques puisqu'elle désigne l'*« implantation d'une industrie dans un emplacement choisi pour des raisons géographiques ou économiques »* (TRESOR DE LA LANGUE FRANCAISE). Le préfixe *re* évoque le *« fait de retourner en arrière, le retour à un état antérieur »* (LE PETIT ROBERT). Ainsi, le sens de la relocalisation s'insère dans le cadre d'un espace géographique dans lequel se concentrent les activités économiques, culturelles, sociales et autres d'une communauté humaine. Quand ces activités se relocalisent, elles retournent sur le territoire où elles étaient antérieurement. L'acception commune du terme exclut de parler de relocalisation des personnes et concerne généralement les activités industrielles. Il est important de remarquer qu'il n'existe pas de définition officielle du terme *relocalisation*, ce qui prouve bien que le phénomène conserve encore une ampleur limitée.

2.2 Une réaction au phénomène de délocalisation

La relocalisation est l'effet inverse du phénomène de *dé-localisation* ; le préfixe dé « *servant à modifier le sens du terme primitif en exprimant l'éloignement, la privation, la cessation, la négation, la destruction de qqc. (sic), l'action ou l'état contraire, inverse* » (TRESOR DE LA LANGUE FRANCAISE). Ainsi, la délocalisation prive l'activité

économique de sa qualité territoriale, de son appartenance au lieu d'origine. Le substantif existe dans les dictionnaires généralistes, à l'inverse de celui de relocalisation. Le Trésor de la Langue Française le définit comme « faisant disparaître le caractère local ». Appliquée aux sciences économiques :

« La délocalisation désigne la migration d'activités du territoire national vers l'étranger pour tirer parti des écarts internationaux de coûts des facteurs. Il existe plusieurs acceptations du terme, de la plus stricte qui désigne le transfert en bloc d'activités existantes du territoire national vers un autre pays à des définitions plus larges tenant compte de la division verticale du travail au plan international et de la sous-traitance. » (DRUMETZ, 2004 : 27)

Les délocalisations doivent être perçues comme la conséquence du principe de libre concurrence dans une économie de marché ouverte et la résultante de la spécialisation internationale conforme à la théorie des avantages comparatifs élaborée par Ricardo (GRIGNON, 2004 : 26). Elles sont intégrées dans les plans de restructuration et de réorganisation des entreprises. Ces mutations organisationnelles découlent de la pression concurrentielle qui pousse les entreprises à baisser les coûts afin d'obtenir de meilleurs rendements (MUCCHIELLI, 1992 ; LECOLE et alii, 2005). Toutefois, la réduction des coûts ne constitue pas la seule motivation pour délocaliser¹¹. Les spécialistes français distinguent trois formes principales de délocalisation des activités : les délocalisations pures, les délocalisations diffuses et enfin les non-localisations.

« Les délocalisations pures consistent en des transferts directs vers un pays étranger d'activités de services réalisées en France. Elles entraînent la fermeture ou la forte réduction de l'activité de sites en France, ont un fort retentissement local [...].

Les délocalisations diffuses correspondent au transfert et au regroupement vers un pays étranger d'une activité de services répartie sur plusieurs sites en France ; elles n'entraînent pas de fermetures d'établissement et sont beaucoup moins visibles que les

¹¹ L'accès à un marché extérieur en développement et l'accès à des ressources humaines absentes ou rares sur le territoire national constituent aussi des motivations importantes.

délocalisations pures [...] Il n'y a dans ce cas pas de fermeture d'établissement ; seuls quelques emplois par site sont menacés [...]

Les non-localisations correspondent enfin aux ouvertures à l'étranger d'activités de services qui auraient pu être localisées en France, sans que les établissements français ne souffrent pour autant d'une quelconque perte d'emplois. » (LECOLE et alii, 2005)

Les délocalisations des activités industrielles suscitent un grand émoi auprès de l’opinion publique. Les dures conséquences sociales et les pertes d’emploi qui en découlent sont facteur d’un sentiment d’inquiétude croissant de la part des différents acteurs économiques, de l’ouvrier au patron, ainsi que des sous-traitants liés aux usines. Elles mettent en avant la progressive désindustrialisation de nos sociétés.

Cette désindustrialisation n’est pas uniquement imputable aux délocalisations. Elle a commencé dès la fin des années 1960 suivant un processus interne aux pays industrialisés (tertiarisation de l’économie, amélioration de la productivité) et a été renforcée par le phénomène de mondialisation permettant une sélection des unités de production plus efficaces (FONTAGNE et LORENZI, 2005). Cependant, l’avantage tiré des coûts salariaux peut être fortement réduit pour les marchandises ayant un coût de transport élevé –notamment les biens pondéreux. Dans ce cas, l’avantage tiré de la délocalisation peut être minime du fait de l’augmentation des frais de transport (AUBERT et SILLARD, 2005).

L’évaluation des destructions d’emplois générées par les délocalisations industrielles est difficile à réaliser. Toutefois, l’INSEE table sur un nombre relativement limité d’emplois touchés par les délocalisations. L’Institut estime qu’environ 95 000 emplois industriels auraient été supprimés en France et délocalisés à l’étranger sur la période allant de 1995 à 2001 ; soit en moyenne 13.500 emplois par année¹². Comparé aux 500.000 suppressions d’emplois brutes annuelles dans l’industrie, on constate l’ampleur contenue du phénomène en termes de destructions d’emploi (AUBERT et SILLARD, 2005 : 19).

¹² Dans ses calculs, l’INSEE exclut la catégorie des « non-localisations » présenté plus haut.

2.3 Une initiative de transition économique

Le concept de *relocalisation*, se base sur l'idée qu'il faut répondre aux besoins aussi localement que possible. Il englobe l'idée de rapprochement des unités de production, mais est parfois également porteur d'une vision réformiste de la société. Il prône une plus grande décentralisation des lieux de pouvoir et plus de subsidiarité dans les décisions économiques et sociales. Ainsi, il tend à créer des réseaux locaux permettant une plus grande résilience communautaire ; réseaux touchant à des dimensions à la fois économiques, sociales, environnementales et de gouvernance. La taille de la communauté en question peut prendre plusieurs échelles, selon la nécessité des échanges. Il nous semble que la définition de Colin Hines rend très bien compte du concept :

« Localisation is a process which reverses the trend of globalisation by discriminating in favour of the local. Depending on the context, the 'local' is predominantly defined as part of the nation state, although it can on occasions be the nation state itself or even occasionally a regional grouping of nation states. The policies that bring about localisation are ones that increase control of the economy by communities and nation states. The result should be an increase in community cohesion, a reduction in poverty and inequality; and an improvement in livelihoods, social infrastructure and environmental protection, and hence an increase in the all-important sense of security. » (HINES, 2003 : 5-6)

L'éco-localisation ne signifie pas se cloisonner du monde extérieur et vivre en autarcie. Il privilégie le soutien aux entreprises locales qui créent de l'emploi et utilisent les ressources locales de façon durable. Par voie de conséquence, la communauté acquiert davantage d'autonomie et dépend moins des importations (SCHUMAN, 1998).

L'éco-localisation a pour but d'atténuer les différents problèmes causés par la forme de mondialisation actuelle (HINES, 2000). D'un point de vue économique, la mondialisation permet certes d'avoir accès à une gamme de produits étendue, mais est corolaire de profondes inégalités à la fois inter et intra nationales (BERGH et NILSSON, 2010). La crise économique de 2007 montre aussi de sérieux problèmes au sein du système capitaliste et de la dérégulation néolibérale. D'un point de vue social, le village-monde standardise les habitudes de vie, ce qui

« déracine » les personnes de leur localité et de la culture sous-jacente. L'environnement s'est également de plus en plus dégradé ces dernières décennies. En augmentant l'empreinte écologique –par émissions massives de GES, déforestation, surpêche, destruction de la biodiversité, etc.- le modèle de croissance économique dégrade trop fortement les stocks de capital naturel et menacent à terme les équilibres de la biosphère et ainsi notre capacité d'approvisionnement (BRUNDTLAND, 1988 ; STRANGE et BAYLEY, 2008). Ainsi, l'éco-localisation s'incorpore dans une vision systémique des équilibres et déséquilibres mondiaux. Elle entend apporter une réponse à des problèmes corrélés les uns aux autres. Selon nous, elle s'inscrit donc dans la dynamique de développement durable par une réforme en profondeur de notre modèle de développement économique et social.

2.4 Insérée dans la remise en cause de notre modèle de développement

Le modèle de développement économique, basé sur une production et une consommation croissantes de biens et de services, est de fait appelé à être redéfini en raison de la finitude des ressources naturelles (DUVAL, 2011 ; FREMEAUX, 2011). Une réforme profonde doit donc être mise en place pour rendre davantage soutenable les activités humaines sur la planète. Les interpénétrations entre l'économie et l'écologie sont en effet étroites. D'un point de vue étymologique, les deux termes tirent leur racine du grec *oikos* (domaine, maison), auquel se sont ajoutés les suffixes *logos* (science, discours), et *nomos* (règle, loi) (LE PETIT ROBERT, 2008). Ainsi, l'*écologie* est une science qui étudie les liens entre les êtres vivants et leur milieu, tandis que l'*économie* définit les règles régissant les échanges au sein de la société humaine. De fait, la sphère des activités économiques est un sous-système de la biosphère, dont elle tire son énergie et ses matières premières. Toute affectation écologique peut donc avoir d'importantes conséquences sur les activités humaines dans leur ensemble (BOUTAUD et GONDTRAN, 2009).

La mutation que connaissent actuellement les pays européens d'une société industrielle à une ère post-industrielle –ou économie de l'information- est aussi révélatrice du changement de paradigme à opérer. Selon le principe de destruction créatrice élaboré par Joseph Schumpeter, le changement entraînera de nombreuses innovations, créant de nouveaux produits, techniques et marchés (SCHUMPETER, 1990). Suivant cette logique, certains

économistes hétérodoxes ont élaboré des théories de ce que pourrait être ce changement de paradigme et quelles innovations y seraient incorporées. Ils mettent généralement en cause le principe de la croissance économique évaluée selon l'augmentation du PIB. L'indicateur considère qu'une richesse est créée dès lors qu'elle fait l'objet d'une évaluation monétaire. Ainsi, les productions d'alcool, d'armement, les dépollutions ou les accidents de la route participent à la croissance économique même si elles sont dommageables aux structures sociales. Les externalités négatives n'y sont pas comptabilisées ; tout comme le travail domestique ou le bénévolat car ce sont des services non-marchands, alors même qu'ils créent un mieux-être social (VIVERET, 2002).

Un économiste comme Serge Latouche en appelle à sortir de la société de consommation et de l'économie de croissance, ce qui revient à « *l'abandon d'une foi ou d'une religion (celle de l'économie, du progrès et du développement)* » (LATOUCHE, 2007). Gilbert Rist partage également cette opinion sur l'existence d'un mythe autour du développement, qu'il définit comme suit :

« *Le 'développement' est constitué d'un ensemble de pratiques parfois contradictoires en apparence qui, pour assurer la reproduction sociale, obligent à transformer et à détruire, de façon généralisée, le milieu naturel et les rapports sociaux en vue d'une production croissante de marchandises (biens et services) destinées, à travers l'échange, à la demande solvable.* » (RIST, 2007)

Le mouvement des décroissants incorpore la relocalisation au sein d'un projet global de réforme de la société. La relocalisation est concomitante d'une redéfinition étroite des rapports sociaux et économiques. Basé sur la théorie des 8 « R »¹³, la sortie d'une société de croissance consumériste devrait permettre de valoriser de nouveaux rapports humains favorisant avant tout l'épanouissement individuel et collectif dans les limites finies de la planète (LATOUCHE, 2007, 2009 ; DELBECQ, 2010). Tim Jackson s'interroge également sur la finalité de croissance économique comme facteur de bien-être et d'intégration. Il en appelle à l'émergence d'une nouvelle théorie macro-économique apportant une plus grande stabilité économique « *complétée par des conditions qui garantissent la sécurité des moyens*

¹³ La réévaluation, la reconceptualisation, la restructuration, la redistribution, la relocalisation, la réduction, la réutilisation et le recyclage.

de subsistance des populations et l'équité dans la répartition de revenus, imposent des niveaux durables de flux de matières et protègent le capital naturel indispensable » (JACKSON, 2011 : 145). Les deux auteurs sont d'accord pour accorder davantage de place au local et à la résilience, et sur le recours possible –voire indispensable- aux monnaies locales pour atteindre de tels objectifs.

2.5 Un impact positif pour l'environnement

Peter North considère que la localisation constitue une réponse au pic pétrolier et au changement climatique (NORTH, 2010). Il argumente en avançant que le transport mondial est responsable de 13,1% des émissions de GES. Si les biens et services qui sont exportés étaient consommés plus près de leur lieu de production, les quantités de pétrole et d'émission de GES réduiraient significativement. C'est le leitmotiv de la campagne menée par Bruxelles Environnement : « Mangez local et de saison ». Selon le site internet de l'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement, l'initiative a comme objectif principal d'attirer l'attention sur les modes de production et de transport des aliments (IBGE, 2011).

L'impact environnemental du rallongement des circuits est avant tout tangible en ce qui concerne les émissions de GES. Selon l'Observatoire Bruxellois de la Consommation Durable (OBKD), « *les émissions de CO₂ générées par le transport routier ont augmenté de 8 millions de tonnes en 1980 à près de 15 millions de tonnes en 2001. Ces émissions représentent environ 20 % du total des émissions de CO₂ en Belgique*2 générées diffèrent beaucoup en fonction du mode de transport. Ainsi, toujours selon l'OBKD, la quantité de carbone émise par le transport d'une tonne d'aliment sur une distance d'un kilomètre varie de 15 à 30g/tonne km en bateau à 210 à 1.430g/tonne km en camion et jusqu'à 570 à 1.580g/tonne km en avion. Ainsi, le choix du transport est crucial dans la réduction des GES. Par exemple, 1kg d'ananas importé du Ghana rejette 5kg de CO₂ lorsqu'il voyage en avion, alors que comparativement son transport en bateau n'émet « que » 50g d'émissions de CO₂.

La plupart des pays européens importent et exportent les mêmes types de marchandises, ce qui représente un surplus d'émissions de CO₂ conséquent. Les subventions

aux exportations accordées par les Etats y ont une grande responsabilité. Selon la New Economics Foundation (NEF), en 2008, le Royaume-Uni a exporté 4 400 tonnes de crèmes glacées vers l'Italie, et a importé 4 200 tonnes du même produit. Ce pays a également importé 22 000 tonnes de pommes de terre en provenance d'Egypte, avant d'en exporter 27 000 tonnes. De même pour le papier toilette : 5 000 d'exportation pour 4 000 tonnes d'importation (NEF, 2009). Ainsi, la gestion des flux de transport est éloignée de toute rationalité environnementale. Elle serait fort différente s'il existait une taxe pigouvienne destinée à internaliser les coûts des pollutions générées par le transport des aliments et des marchandises en général. L'idée d'une taxe carbone a ainsi toute légitimité, mais ne répond pas à notre problématique axée davantage sur les recours émergeant de la base. Cette taxe ne peut en effet qu'être imposée par les pouvoirs centraux exécutifs et donc répond plus à une logique politique qu'à un mouvement social. Toutefois, elle aurait comme effet de raccourcir les circuits d'échanges, ce qui procèderait à une relocalisation partielle des activités.

Ainsi, la réduction des *food miles* (la distance entre producteur et consommateur parcourue par les aliments) apparaît capitale dans la lutte contre le changement climatique. L'intérêt populaire pour une production alimentaire locale s'est renforcé ces dernières années. Le mouvement des *locavores*, initialement porté par des activistes, insiste sur les conséquences environnementales du transport alimentaire (ISHTIAQ, 2009). Mais aujourd'hui, l'aspect qualitatif des denrées alimentaires, tout comme l'insertion d'une dimension de solidarité à l'égard de l'agriculteur, devient déterminant. Les associations pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP), ou les groupes d'achats solidaires de l'agriculture paysanne (GASAP) participent de cette logique. Autogérés, ces collectifs de relocalisation mettent en contact un groupe de consommateur avec une ferme locale. Une partie des consommations individuelle est donc relocalisée, ce qui a des impacts positifs en termes environnementaux mais aussi –et surtout– sociaux puisque le fermier trouve des débouchés directs pour ses produits rémunérés à un meilleur prix que ceux opérés par la grande distribution. Cette dynamique de base peut également s'emparer de l'outil monétaire pour étendre son système de valeurs à l'ensemble de la collectivité. C'est par exemple le cas avec l'*Epi lorrain*, qui s'appuie fortement sur ces structures solidaires déjà existantes et qui comporte un nombre conséquent de personnes engagées dans les GASAP.

Une des critiques à la libéralisation des denrées agricoles est qu'elle réduit la sécurité alimentaire de certains pays. En effet, face à une production étrangère à meilleurs coûts, certaines denrées ne sont plus produites sur le territoire national, ce qui rend le pays

entièrement dépendant des importations. Ainsi, la localisation alimentaire peut être vue comme politique publique de sécurité alimentaire et de développement durable (HINES, 2003 ; COWELL et PARKINSON, 2003). Tout d'abord, elle permet de renforcer l'autosuffisance, diminuant la dépendance envers l'extérieur. Ensuite, elle réduit les impacts environnementaux associés au transport des denrées, tout en réduisant le potentiel de dégradation environnementale dans la mesure où le processus productif est sous les yeux des consommateurs, ce qui tend à responsabiliser les comportements. Toutefois, il semble difficile de relocaliser la majeure partie de la consommation agricole en Europe. Pour Cowell et Parkinson (2003) la relocalisation sera facilitée si l'on change également nos habitudes alimentaires, notamment en mangeant moins de produits d'origine animale.

Dans ses extrêmes, l'éco-localisation alimentaire exclue tout type d'importation, c'est-à-dire des biens comme le café, le chocolat, ou les bananes. Présentée sous cette forme, elle risque de susciter la méfiance des consommateurs, car entraînant une réforme radicale de nos modes de vie. De plus, une telle décision pourrait provoquer de lourdes pertes financières pour les pays du Sud dépendants des exportations. Il n'est pas nécessaire d'aller aussi loin. L'acquisition de ces biens exotiques est compatible avec le développement durable, dans la mesure où la production est régulée comme c'est le cas avec les produits issus du commerce équitable (HINES, 2003). Des initiatives monétaires comme celles du SOL et du NU-Spaarpas sont donc des modèles à suivre si l'on veut transformer les importations de biens alimentaires de façon plus durable. En stimulant la responsabilité éthique dans l'achat, ces monnaies transforment à leur échelle le commerce international. L'activisme n'est plus d'arrêter d'importer des produits d'ailleurs, mais de favoriser des conditions de production responsable vis-à-vis du producteur et de la nature.

Nous venons de voir dans quelles mesures un rapprochement des lieux de production et de consommation permettrait de réduire l'empreinte écologique, et plus particulièrement l'empreinte carbone. Nous avons pris comme exemple les circuits alimentaires, mais cette réduction engagée dans les localisations est valable pour de nombreux autres produits.

2.6 Une relocalisation intentionnelle

Il existe deux types de relocalisation : les « immanentes » et les « intentionnelles » (NORTH, 2010). Les premières résultent des changements de marchés économiques, comme résultat des décisions prises par les entrepreneurs pour des raisons commerciales. Les secondes découlent principalement d'un projet politique permettant aux citoyens de se préparer à un changement nécessaire (changement climatique) et inévitable (pic pétrolier). Par exemple, les initiatives de transition s'ancrent pleinement dans le deuxième cas. Dès lors, nous pouvons faire un parallèle entre notre typologie et ces deux types de relocalisation. Les monnaies commerciales à faible potentiel de changement systémique s'insèrent dans la relocalisation immanente, car cette dernière résulte d'une évaluation des coûts et des bénéfices dans une logique de marché capitaliste. Or, celles à potentiel fort et important s'inscrivent dans la logique intentionnelle. Celles-ci sont qualifiées de nouveaux mouvements sociaux économiques car elles « *utilisent la sphère économique pour atteindre leur but de changement de la société [et] la redéfinir en fonction de leur valeur, de leur éthique et leurs objectifs de transformation sociale* » (DEMERS et GENDRON, 2006).

Dans son manuel de transition, Rob Hopkins propose de passer d'une économie dépendante au pétrole et émettrice de GES, à une société résiliente et respectueuse de l'environnement. Les initiatives de transition constituent « *une nouvelle approche évolutive de la durabilité à l'échelon de la communauté* » (HOPKINS, 2010 : 132). Elles passent par ce qu'on pourrait appeler la création de « communautés intentionnelles », c'est-à-dire la formation de groupe de personnes désirant tisser des réseaux locaux dans le but de se préparer à une diminution de la consommation énergétique et d'augmenter la résilience communautaire pour faire face aux chocs accompagnant le pic pétrolier et le changement climatique. Il s'agit d'une dynamique de base, où l'action collective est le mode organisationnel choisi –ce qui correspond également à la logique des monnaies locales. L'approche est holistique et incorpore toutes les composantes territoriales dans le projet. La communauté rebâtit des liens économiques, sociaux et culturels dans les limites imparties par leur environnement.

Ces quatre dernières années, certaines « villes en transition » britanniques ont mis en place leur propre monnaie locale. Il s'agit des villes de Totnes, Lewes, Stroud et Brixton. Le but de ces monnaies est d'aider à relocaliser la production et la consommation et de construire une résilience économique locale (RYAN-COLLINS, 2011). Ceci passe par un soutien des

PME, protégeant de fait l'emploi et maintenant la diversité et l'identité locale. Les monnaies sont en parité avec la livre sterling et n'ont pas la même architecture monétaire (démurrage, rédimage, etc.). Comme le montre le tableau suivant, le montant monétaire en circulation n'est pas lié directement avec la population, ni avec le nombre de commerces adhérents.

Tableau 5 : Informations sur les « Transition currencies »

	<i>Lancement</i>	<i>Montant en circulation</i>	<i>Nombre de PME adhérentes</i>	<i>Population</i>
<u>Totnes</u>	Mars 2007	5 000	70	8 000
<u>Lewes</u>	Septembre 2008 (1 ^{ère} tentative), puis juillet 2009	15 000	130	16 000
<u>Stroud</u>	Septembre 2009	4 329	37	20 000
<u>Brixton</u>	Septembre 2009	30 000	140	65 000

Source : Ryan-Collins, 2011.

Pourtant, un des défis de ces monnaies est que la motivation principale des consommateurs réside dans les principes éthiques, forts présents dans le mouvement de transition. Le manque d'incitants économiques réduit donc son usage à un nombre limité de personnes (RYAN-COLLINS, 2011). Pour les commerçants, accepter la monnaie constitue un outil marketing, mais le fait de gérer deux monnaies complique la tenue des comptes. De plus, celles-ci ne peuvent être épargnées, ce qui constitue un désavantage pour les PME qui ne peuvent pas les remettre en circulation et donc pour qui la conversion représente un coût. Selon Ryan-Collins, la création d'un système de paiement électronique présenterait les avantages de mieux évaluer la circulation monétaire et faciliterait l'usage de la monnaie pour les PME et les consommateurs. De plus, les monnaies de transition devraient élargir leurs activités à une institution d'épargne et d'investissement locaux pour soutenir les PME « durables » et les personnes exclues financièrement. Il prône aussi l'intégration d'un système de crédit mutuel entre entreprises de type WIR et des monnaies sociales LETS. Si on suit ces indications, c'est tout le système financier et monétaire qui pourrait être remplacé ou complété par un système davantage résilient et axé sur des valeurs sociales et éthiques. Le terme de « transition » prenant ici tout son sens.

2.7 Une dynamisation des activités économiques et financières régionales

Le collectif « Produit en Bretagne », qui regroupe 260 entreprises de niveau industriel ou artisanal et des métiers de services présentes sur le territoire breton, a lancé en 2010 une campagne dénommée « Moi je relocalise mes achats ». Pour ces acteurs économique, la relocalisation consiste à développer l'emploi dans la région, réduire ses émissions de CO₂, et enfin « *soutenir des entreprises qui s'engagent pour le respect de leurs salariés et pour l'environnement* » (PRODUIT EN BRETAGNE, 2010). Les modalités d'action sont simples : inciter le consommateur à choisir des produits et services qui portent le logo « Produit en Bretagne ». Il s'agit donc de substituer les importations par des produits fabriqués localement. Le réseau entrepreneurial breton soutient l'aspect bénéfique de la relocalisation pour la région car « vos entreprises sont vos emplois » (TELEGRAMME, 2011). Dans la mesure où l'accent est mis sur la consommation, on pourrait envisager une comparaison entre cette initiative et celle de responsabiliser le consommateur par ses achats impulsée par le SOL et le NU-Spaarpas. Le pouvoir de faire changer les choses se manifeste dans l'achat, vu comme un exercice de participation communautaire. Celui-ci est possible dans un marché où les produits sont en concurrence et où le pouvoir discrétionnaire appartient au consommateur. La différence se marque par le logo –« produit en Bretagne », « issu du commerce équitable ». Il s'agit donc d'inciter le consommateur à préférer ce produit à un autre.

Pour l'adepte de l'écologie politique Jean Zin, la relocalisation permet d' « *équilibrer la globalisation marchande et préserver notre milieu, notre qualité de vie, nos échanges humains, pour réhabiter notre territoire* », et le premier instrument de cette relocalisation de l'économie sont les monnaies locales (ZIN, 2009). C'est un constat partagé par la New Economics Foundation (NEF) pour qui l'une des clés du succès de la relocalisation passe par la conservation de l'argent au sein de la localité. En effet, si la monnaie est dépensée dans des structures locales elle a plus de chances de rester au sein de la localité que si elle est dépensée dans des structures nationales et transnationales (chaînes de fast-food, supermarchés...) auquel cas, les centres décisionnels étant éloignés tant géographiquement que des conséquences directes de leurs actions, la monnaie sort de la localité (NEF, 2011). Il est important de conserver la monnaie au sein d'un circuit local car à chaque fois qu'elle change de main en son sein, cela signifie un revenu pour la personne qui la détient. Si la monnaie sort

directement du circuit, elle n'aura eu qu'une incidence limitée en termes d'accroissement des échanges par rapport à son potentiel multiplicateur. Une étude menée par la NEF en 2002 a montré que seulement entre 10 et 12 pence de chaque livre dépensée dans une chaîne de supermarché reste au sein de l'économie locale (SACKS, 2002). Il est donc important de savoir où l'on dépense ses sous et où la personne à qui on les donne les dépense à son tour. Ainsi, le localisme monétaire semble avoir toute sa place dans les politiques de développement/relocalisation économique régional.

Selon Jérôme Blanc, les rationalités du localisme monétaire ont quatre objectifs : la captation des revenus, la protection de l'espace local, la dynamisation de l'activité locale et la transformation de la nature des échanges (BLANC, 2002b). Dans la vision de l'auteur, la captation de revenus se fait par le seigneurage qui « *constitue un dispositif de captation de revenus au profit de l'entité qui émet la monnaie et qui de la sorte organise un localisme monétaire* » (BLANC, 2002b : 12). Ce but n'est pas apparent dans les monnaies locales, et encore moins dans les monnaies sociales. La protection des espaces économiques territoriaux contre les perturbations extérieures est un objectif important. Celle-ci vise à maîtriser les fuites de capitaux et le système monétaire. La constitution d'un circuit monétaire autonome et parallèle à la monnaie officielle permet d'éviter le plus possible les fuites de revenus hors de l'espace local. Les transferts monétaires vers l'extérieur sont un facteur d'appauvrissement s'ils ne sont pas compensés par des flux entrant. Ils créent « *une déconnexion entre les espaces de formation et de dépense des revenus* ». Ainsi, les perturbations du système monétaire que le localisme peut maîtriser sont généralement une pénurie de moyen de paiement et une inflation élevée. La pénurie monétaire comprime l'activité, soit par la consommation, soit par l'investissement. Dans notre première partie, nous avons vu dans quelles mesures les systèmes de crédits mutuels entre entreprises permettent justement de contourner cette pénurie et de remettre en circulation des moyens d'échange entre les acteurs.

Les monnaies locales permettent de fonder une proximité organisationnelle sur une proximité géographique (RALLET et TORRE, 2004). Il peut y avoir une proximité géographique entre différents acteurs (distance kilométrique relativement faible), sans pour autant y avoir de liens ou de coordination entre eux. A l'inverse, il peut y avoir une proximité organisée sur de très grandes échelles, comme c'est par exemple le cas pour les transnationales dans lesquelles il existe des interactions entre les différents membres sur des territoires variés. Ainsi, l'adoption d'une monnaie locale permet de coupler à la proximité géographique une proximité organisée dans laquelle existe une logique d'appartenance

(partage des mêmes règles). La monnaie facilite donc les interactions entre les membres, ce qui renforce le réseau local et leur système de représentations.

Aujourd’hui, les économies régionales travaillent en grande partie pour le commerce international. Leur santé est donc tributaire de la demande extérieure, ce qui les fragilise, par exemple, si cette demande se tourne vers un autre fournisseur. Dans la logique de relocalisation et de monnaie locale, la dynamisation régionale se base avant tout pour répondre à la demande de la région, ou de la région biogéographie métropolitaine selon la conception élaborée par Bernard Lietaer (LIETAER, 2006). Ainsi, les monnaies régionales permettent l’internalisation d’activités qui étaient antérieurement réalisées à l’extérieur de l’espace considéré. Dans ce cas, il faut qu’il existe une diversité effective de l’offre de biens et de services afin d’attirer et de conserver les consommateurs et les producteurs au sein du système. Le rapatriement des échanges accroît le volume des transactions internes, ce qui stimule mécaniquement les activités et les emplois. Enfin, la circulation de la monnaie peut être stimulée par un accès au crédit gratuit ou à taux faible et par le système de monnaie fondante décrit précédemment.

Selon David Boyle, il n’y a pas de localisme économique sans crédit local : « *It isn’t that our banking oligopoly won’t lend to small business. It is that they can’t. They’re no longer structured to do so. Their attention is still focused on the speculative economy. They haven’t got any systems capable of lending locally. They have no local infrastructure or managers that can help them decide. They can lend on property but no longer on equity. They’re too big* » (BOYLE, 2010). Le jugement est dur, mais pourtant proche de la réalité. Le rapport du Good Banking Submit (GOOD BANKING SUBMIT, 2011 : 24) affirme que les grosses banques ne sont plus capables de prêter aux PME. Cette situation est particulièrement préoccupante pour le système britannique dans la mesure où la présence physique des agences bancaires auprès des communautés rurales et suburbaines figure parmi les plus faibles d’Europe¹⁴. Ces structures bancaires très centralisées ne fournissent plus de conseils adéquats aux acteurs économiques locaux ; leur expertise s’étant éloignée de ces communautés et leurs produits s’étant spécialisés selon les critères du centre. Or, cette distanciation envers les clients et les marchés locaux présente des risques : la croissance des institutions financières

¹⁴ Et les grandes banques britanniques (HSBC, Barclays, Lloyd Banking Group) de continuer leur déterritorialisation avec l’annonce récente de la suppression de 48 000 postes.

entraîne davantage d'inadéquation entre les produits qu'elles vendent et les réalités territoriales. C'est une des causes de la crise des *subprimes*.

Au vu des critiques adressées au système bancaire hautement centralisé, l'enjeu de la relocalisation bancaire est crucial. L'inadéquation des produits et services proposés, la création d'une chaîne d'opacité et la méconnaissance des besoins territoriaux générées par ce système ne font qu'affaiblir la résilience locale et globale. La création de banques régionales servirait avant tout les besoins financiers de la communauté avec une épargne collectée localement distribuée sous forme de crédits locaux aux acteurs territoriaux. Ce cycle briserait la chaîne actuelle qui consiste à investir l'épargne locale dans les secteurs les plus rentables, mais très éloignés de la communauté (DOUTHWAITE, 1996 ; KENNEDY, 2006). Certaines monnaies locales permettent justement de dynamiser ce type de système bancaire local. Qu'il s'agisse des crédits mutuels ou des microcrédits, les structures financières corrélées aux monnaies locales privilégient les petits acteurs portant un projet local qui aurait probablement eu plus de mal à se financer dans les institutions centralisées.

SECTION 3 : Evaluation du potentiel de relocalisation et de la participation citoyenne de deux monnaies locales

Dans cette section, nous allons analyser le potentiel de relocalisation de deux initiatives monétaires en nous basant sur deux études de cas, l'une aboutie et l'autre en cours d'élaboration. Il s'agit du *Chiemgauer* allemand et de la monnaie *Epi lorrain*, à Meix-devant-Virton dans province du Luxembourg belge. Nous présenterons tout d'abord notre méthodologie avant de présenter les résultats de notre analyse qualitative.

3.1 Méthodologie

Alors que notre première partie se basait principalement sur des données secondaires et documentaires, l’analyse qualitative suivante repose sur des données récoltées par nos soins. Pour le *Chiemgauer*, nous avons eu un entretien avec Christophe Levannier, l’un des vice-présidents de l’association. Il s’agissait d’un entretien semi-directif, c’est-à-dire « ni entièrement ouvert, ni canalisé par un grand nombre de questions précises » (QUIVY et CAMPENHOUDT, 2006 : 195). N’ayant pas obtenu de résultats très précis, nous avons par la suite envoyé un questionnaire à la même personne dans le but d’avoir des informations plus spécifiques¹⁵. Pour l’*Epi lorrain*, nous avons procédé à une observation directe non participante au cours d’une réunion hebdomadaire. Ensuite, nous avons envoyé un questionnaire à quarante-deux personnes *via* internet. Nous avons reçu sept réponses. Enfin, nous avons entretenu le coordinateur des différents groupes locaux du Réseau Financement Alternatif *FINANcité*. C’est donc l’ensemble des données récoltées selon ces différentes techniques que nous allons désormais analyser.

Le but initial de cette section était d’approfondir le potentiel de relocalisation de ces deux monnaies. Or, une telle évaluation est difficile sans données quantitatives. De plus, la jeunesse de l’*Epi lorrain* ne permet de procéder à une telle analyse. Toutefois, avec les données récoltées, il nous a semblé intéressant d’étudier la logique de participation citoyenne et de démocratisation de l’économie dans le cadre de l’*Epi*. Pour le *Chiemgauer*, l’analyse des effets en termes de relocalisation se fera selon une grille de lecture spécifique. Il existe selon nous quatre grandes lignes de ce que rend possible la relocalisation : 1) dynamisation économique, 2) renforcement communautaire et social, 3) mode de gouvernance décentralisé, 4) préservation de l’environnement. C’est selon ces quatre dimensions que sera analysé le potentiel exécutif de relocalisation de la monnaie allemande.

¹⁵ Voir le questionnaire en annexe.

3.2 Le Chiemgauer

Nous avons présenté assez exhaustivement l'architecture monétaire du *Chiemgauer* dans la première partie. Prenant en considération les différentes dimensions de la relocalisation que nous venons d'évoquer, nous allons maintenant évaluer les différentes retombées territoriales d'un tel système. Nous allons donc étayer les informations que nous avons répertoriées dans le tableau 6.

Les monnaies locales participent en général d'une logique de démocratisation des processus économiques. La mise en place du *Chiemgauer* a suscité de nombreux débats sur le rôle de la monnaie et ses différentes formes. Loin des discussions technocratiques –et souvent hermétiques- qui se font dans les banques centrales, la création d'une monnaie locale a permis de vulgariser cet outil économique et d'en révéler un potentiel insoupçonné. Les questions de développement local, de taux d'intérêt, de financiarisation de l'économie sont des sujets qui ont été abordés et donc qui ont permis d'encourager des réflexions sur le système macro-économique, mais aussi sur les comportements individuels et les relations avec la communauté. Car pour que le système marche, il faut le consentement d'une majorité de consommateurs, de fournisseurs et d'associations. Ces dernières, en incitant leurs membres à échanger leurs euros pour les financer, ont joué un grand rôle dans la diffusion de la monnaie. De fait, l'argument du bien collectif est mis en avant : on change notre argent pour les associations, mais on soutien aussi les PME locales. Le cercle est vertueux et renforce les engagements citoyens. Au sein même de l'association *Chiemgauer*, les choix organisationnels se font dans la concertation et non dans des rapports hiérarchisés. Ainsi, de par son mode de gouvernance, et les réflexions sur la place de l'individu dans la collectivité, la monnaie a permis une certaine réappropriation du processus économique et de la citoyenneté.

La monnaie participe à la relocalisation d'une partie des activités économiques. Les PME participantes voient leur chiffre d'affaires augmenter. En effet, le fait d'accepter le *Chiemgauer* a fait venir une nouvelle clientèle, qui allait précédemment dans des chaînes de distribution nationales et internationales. La monnaie constitue donc une sorte de fidélisation de la clientèle, ce qui est un argument de poids pour que les PME intègrent le système. Ce sont donc principalement les petits commerçants qui sont favorisés. La production qui s'est le plus relocalisée est celle issue de l'agriculture locale. Celle-ci s'insère en grande partie dans une logique de solidarité puisqu'est souvent faite *via* les GASAP. Les produits secondaires et

tertiaires sont en grande majorité importés, car il n'y a plus beaucoup de producteurs locaux. Mais, Christophe Levannier souligne que la situation est meilleure que dans les *Regio* d'Allemagne de l'Est où les structures locales et décentralisées n'existent plus. La récente accréditation à émettre des microcrédits pourra renforcer l'économie locale. Considérant les critiques émises au système bancaire britannique, la création d'une banque locale fournit des conseils plus avisés aux entreprises et aux associations. Le *Chiemgauer* est donc une monnaie « win-win »¹⁶ car a pour objectif de servir l'intérêt général et insuffle une plus grande coopération et cohésion entre les acteurs régionaux.

Les réseaux culturels et associatifs sont dynamisés grâce à la monnaie. Les fonds supplémentaires qui leur sont attribués ne sont en effet pas négligeables. Depuis 2006, 187 000 *Chiemgauer*¹⁷ ont été donnés aux associations, grâce aux 3% accordés lors de la conversion. Ainsi, ces acteurs territoriaux prennent conscience de leur rôle et des interactions qui les lient aux PME. La monnaie ayant une validité sur plusieurs communes proches, elle renforce les liens et la concertation locale. Des difficultés ont toutefois été rencontrées avec les autorités des différentes localités ; ce qui a peu de sens dans la mesure où la monnaie tend justement à renforcer les activités économiques et sociales des communes en question.

Enfin, le *Chiemgauer* incite à une responsabilisation progressive des utilisateurs vis-à-vis de leurs consommations. Le recours à la monnaie locale tend en effet à développer des comportements plus responsables d'un point de vue social et environnemental. La monnaie permet de se poser des questions sur la situation économique générale (relations global-local) et les incidences des achats sur l'économie régionale. La crise actuelle fait que les gens se posent davantage de questions sur la situation économique et monétaire. La souveraineté et légitimité absolue de l'euro suscite quelques réflexions, et donc dynamise l'intérêt pour ce genre d'initiative. Par ailleurs, nous ne savons pas si c'est en lien direct avec la monnaie complémentaire, mais des étudiants de l'Université de Munich sont venus suivre des groupes de consommateurs pour calculer leur empreinte écologique. En outre, le fait de faire une partie de ses achats dans des commerces de proximité permet de réduire les trajets en automobile et donc l'empreinte carbone.

¹⁶ Terme utilisé par C. Levannier.

¹⁷ Données tirées du site internet.

Tableau 6 : les relocalisations rendues possibles par le *Chiemgauer*

<i>Chiemgauer</i>	
<u>Mode de gouvernance/citoyenneté</u>	<ul style="list-style-type: none"> -stimuler les réflexions et les discussions sur comment fonctionne la monnaie et l'économie locale -renforcement des engagements citoyens -réflexion sur les comportements individuels et leurs liens avec la communauté -difficultés rencontrées avec les autorités locales
<u>Activités économiques</u>	<ul style="list-style-type: none"> -favorise principalement les réseaux de distribution locaux (petits commerçants) -les relocalisations productives concernent essentiellement les produits alimentaires (type GASAP) -les produits artisanaux et industriels sont en général importés -micro-crédits alloués aux entreprises et associations locales
<u>Cohésion sociale</u>	<ul style="list-style-type: none"> -dynamise les réseaux culturels et associatifs locaux -les associations prennent conscience de leur rôle parmi les acteurs locaux, et leurs liens avec les citoyens et les PME -l'ancrage territorial renforce les liens entre communes et villages proches
<u>Préservation de l'environnement</u>	<ul style="list-style-type: none"> -responsabilisation progressive vis-à-vis des consommations -mis en place d'une étude sur l'empreinte écologique des groupes de consommateurs avec l'Université de Munich -réduction de l'empreinte carbone

3.3 L'*Epi lorrain* de Meix-devant-Virton

L'*Epi lorrain* est une monnaie en phase d'expérimentation¹⁸. L'initiative de créer une monnaie locale est née à la suite d'une réunion organisée par le Réseau Financement

¹⁸ Les informations qui succèdent ont été récoltées lors d'une réunion interne consacrée à l'*Epi lorrain* et grâce aux entretiens avec le coordinateur de projet de FINANCité.

Alternatif (ou *FINANCité*). Après une sensibilisation sur les outils permettant de réappropriation citoyenne de l'économie, une partie des participants ont décidé de créer un groupe local, dénommé *FINANCité Lorraine*, dans une logique d'un nouveau mouvement social économique (DEMERS et GENDRON, 2006). La monnaie est donc considérée par les participants comme un outil financier permettant une réappropriation de l'économie en fonction de valeurs autres que mercantiles. Par ailleurs, il est important de noter que le groupe est composé en majorité de retraités.

Avec comme objectif de stimuler la solidarité et les achats locaux dans les PME et les commerces de proximité, l'*Epi lorrain* émerge dans un contexte relativement favorable. La communauté villageoise de Meix-devant-Virton s'était en effet déjà mobilisée au cours des années précédentes pour garder la seule épicerie du village, l'*Epicentre* (d'où la monnaie tire son nom). Face à une fermeture annoncée, les personnes se sont mobilisées pour former une coopérative et ainsi garder un des rares commerces de proximité. Mais aujourd'hui l'épicerie fonctionne grâce au travail bénévole. Selon Françoise Urbain, « leader » du projet s'il en est, la création d'une monnaie locale permettrait d'augmenter le chiffre d'affaire de l'*Epicentre* et ainsi de créer un emploi à mi-temps.

Les choses sont allées relativement vite. Fin décembre 2010, le groupe *FINANCité Lorraine* a décidé de créer une monnaie locale. A partir de ce moment, le groupe a organisé des réunions hebdomadaires, intitulées « les lundis de la monnaie », dans le but de comprendre le rôle de la monnaie, sa création, désigner les objectifs et les besoins régionaux, etc. Le micro-lancement (phase d'expérimentation) a cours de début juillet à fin décembre 2011. Il a pour objectif de tester les fonctionnalités, l'implication des participants, la circulation de la monnaie¹⁹, et toutes autres données pertinentes.

Nous avons pu assister à une réunion du groupe début juillet. Nous avons été réellement surpris de voir la qualité des débats relatifs à la monnaie. Les personnes participantes se sont réellement approprié les mécanismes de création monétaire et les impacts pour l'économie locale. Il y eut un débat pour savoir si la monnaie devait être fondante ou non ; que la fonte représente une inflation inversée. Etant donné qu'aucune de ces personnes n'est économiste à la base, il est surprenant de voir les réflexions qui s'élaborent autour de la monnaie et de la finance internationale en général. Les enjeux de développement économique

¹⁹ Une grille est faite au verso pour que les entreprises y mettent leur cachet, afin de voir les lieux où la monnaie circule.

régional sont bien compris, de même que la responsabilité du consommateur vis-à-vis du producteur et de société en général. L'approche est systémique, ce qui démontre que les personnes conçoivent la monnaie selon l'expression « penser global, agir local ».

La monnaie s'insère dans les réseaux d'économie sociale et solidaire présents sur le territoire englobant les communes suivantes : Sommethonne, Gérouville, Orgéo, Watrinsart, Chiny, Meix-devant-Virton et Virton. Jusqu'à présent, les fournisseurs/entreprises ayant accepté de participer au projet sont trois fermes, une boucherie, deux épiceries et un magasin Oxfam. Le réseau se base donc principalement sur la production alimentaire et reprend les structures déjà existantes de groupements d'achats en commun. Les GASAP constituent en effet les premiers groupes à être impliqués. Toutefois, la volonté est forte de s'ouvrir à des produits plus diversifiés, comme par exemple une coopérative de menuiserie. Les PME sont d'accord en principe mais ont quelques doutes sur la mise en place pratique. Il faut laisser davantage de temps au projet pour que le système fasse ses preuves.

La présence de participants sur plusieurs communes montre l'ambition régionale du projet. Il s'agit de dynamiser l'économie d'un territoire afin d'augmenter son autonomie et sa cohésion interne. Elle concerne pour l'instant principalement les productions alimentaires – puisque les circuits existent déjà- mais reste ouverte à la création de marchés secondaire et tertiaire locaux. Contrairement au *Chiemgauer*, les associations –autres que les GASAP- ne sont pas pour l'instant incorporées dans le projet.

De nos questionnaires ressort une volonté politique de remettre en cause le « consensus néolibéral dominant », « le système capitaliste » et les « spéculations bancaires », afin de « s'affranchir du système monétaire international ». La monnaie est donc conçue comme un outil spécifique pour réformer le système capitaliste. La motivation prédominante reste toutefois d'insuffler des changements des comportements de consommation et de relocaliser l'économie –et donc favoriser l'emploi local et le maintien de services en milieu rural. Certains participants²⁰ notent que le fait d'acheter local, biologique et de saison, peut être fait avec l'euro. Ainsi, pour eux la dimension environnementale n'est pas tributaire de la création d'une monnaie locale mais des choix de consommation ; choix également possibles en euros.

²⁰ Nous utilisons le masculin, mais cela n'exclut évidemment pas la réponse des femmes.

La monnaie n'a même pas deux mois d'existence. Ainsi, évaluer un système monétaire à ce stade est prématuré. Mais l'intérêt de notre étude réside dans une évaluation de la participation citoyenne et des motivations des participants. Nous avons montré dans quelles mesures les personnes impliquées dans le dispositif sont motivées. La démarche d'aller aux réunions et de solliciter les commerçants potentiels représente un investissement personnel non négligeable. Une personne a répondu dans le questionnaire que ce qui fonctionne bien est « le groupe qui chemine ». De même, la compréhension des rouages de l'économie financière nécessite un effort important et non négligeable. Beaucoup de personnes sont militantes (syndicats, GASAP...), ce qui inscrit leur action dans une optique systémique. C'est d'ailleurs ce qui ressort des questionnaires. Les participants accordent généralement autant d'importance aux motivations économiques (soutien aux PME, changer le système économique, retenir les ressources dans la localité), sociales (renforcement de la communauté, changement du système économique), et environnementales (consommations plus durables, produits de meilleure qualité, réduction de l'empreinte écologique). Plus surprenant, la création d'emplois apparaît en bas du classement, juste devant le développement d'un sentiment identitaire (qui est un objectif très marginal s'il en est un).

En fonction des points que les répondants ont attribués à chaque motivation présente dans le questionnaire, nous pouvons les hiérarchiser de la façon suivante, de la motivation la plus forte à la plus faible²¹ :

- Changer les manières de consommation pour les rendre plus « durables » (5)
- Soutenir les PME locales (4,8)
- Acheter des produits de meilleure qualité (4,8)
- Réduction de l'empreinte écologique (4,6)
- Changer le système économique (4,4)
- Participer à une initiative de démocratisation économique (4,3)
- Renforcer la communauté, la rendre plus résistante (4,3)
- Retenir les ressources dans la localité (4)
- Etablir des relations plus personnelles dans l'échange (3,7)
- Crédit d'emploi (3,5)

²¹ Le chiffre correspond à la moyenne des notes sur 5 qu'ont attribuées les répondants à la motivation.

- Développer un sentiment identitaire/communautaire (2,7)

Il est probable que ce questionnaire ait été mal interprété. En effet, en lisant les réponses, il m'a semblé qu'il y avait une ambiguïté entre les motivations des actions générales des répondants et leur motivation pour adhérer à un tel système monétaire. La nuance n'est pas mince, mais il est délicat de la dessiner *a posterio* avec les questionnaires anonymes. Il est plus que probable que les motivations soient davantage économiques, du fait de l'outil mobilisé. Toutefois, les barrières sont difficiles à dresser quand les participants ont une vision systémique de leurs actions.

En dépit des imperfections de notre récolte de données, il est indéniable de constater la forte mobilisation citoyenne qui se manifeste sous la forme d'un nouveau mouvement social économique. La monnaie étant un des outils de mobilisation, elle a comme effet direct l'appropriation du processus économique dans le cadre de débats et discussions organisées, et comme conséquence non moins directe la relocalisation de certains produits primaires. Dans le geste, elle symbolise une distanciation vis-à-vis de l'économie capitaliste néo-libérale mondialisée. Elle constitue par conséquent un outil positif d'engagement communautaire.

Conclusion de la partie

Le changement climatique et le pic pétrolier induisent une réforme conséquente de notre système de production, distribution et consommation. Le commerce international tel que nous le connaissons pourrait en effet se trouver fortement touché par ces deux phénomènes. Ainsi, il importe de trouver des stratégies d'atténuation et d'adaptation durables et locales. La relocalisation d'une partie des activités économiques, au premier lieu desquelles les productions alimentaires, apparaît comme souhaitable si ce n'est inéluctable. De fait, différents mouvements de relocalisation intentionnelle ont vu le jour ces dernières années ; dynamique à laquelle appartiennent les monnaies locales.

Celles-ci permettent d'ajouter à une proximité géographique une proximité organisationnelle, dans laquelle les acteurs partagent un même système monétaire, ce qui renforce la coopération et densifie les réseaux relationnels. Les acteurs locaux tissent ainsi de nouveaux rapports, ce qui permet de rendre la communauté plus forte vis-à-vis de perturbations qui pourraient venir de l'extérieur. Outre ces aspects de cohésion économique et sociale, la relocalisation permet de réduire l'empreinte carbone et d'augmenter la participation citoyenne. Dans une optique de discussion sur les mécanismes économiques et monétaires, l'existence d'une monnaie locale permet de renforcer une réappropriation individuelle et collective de l'économie. Les débats induisent une réflexion sur les interactions entre les personnes et le système économique, ce qui tend à une responsabilisation des consommateurs et davantage d'engagement citoyen.

La monnaie *Chiemgauer* a justement permis de dynamiser le territoire régional par ces mécanismes de relocalisation. Son apport territorial est en plein développement, de par son accréditation à l'émission de microcrédits. Le jeune *Epi lorrain* n'est pas à un stade si élaboré mais a déjà réussi à développer une plus grande compréhension des systèmes macro et micro économiques. Son projet de renforcer l'économie de proximité est salutaire pour la région, car sans incitants économiques, la désertion des commerces ruraux porterait un coup fatal à la région. Ainsi, la monnaie locale est vectrice d'un projet commun suscitant un espoir certain pour les populations concernées.

Conclusion générale

En étudiant certains liens entre les monnaies locales et le développement durable, ce mémoire permet de tirer quelques enseignements. Tout d'abord, comme l'a montré notre typologie, les monnaies n'ont pas le même potentiel pour insuffler une réforme sociétale profonde. Certaines ont une capacité supérieure à d'autres de par leur système de valeurs et leur logique organisationnelle. Il est apparu que les monnaies étant le fruit d'une conversion euro-monnaie locale ont une force de changement importante. Elles permettent de substituer consciemment et efficacement une consommation exogène par un achat endogène ou à plus-value éthique. Par endogène, nous entendons évidemment au sein de la communauté, avec les petites et moyennes entreprises, dans une logique de circuit court. Cette notion d'achat endogène est aussi applicable aux monnaies à faible changement sociétal, puisque celles-ci répondent avant tout à leurs besoins internes, sans préoccupation explicite pour l'extérieur. Elles apportent un complément de revenus sans détourner les aspects viciés du système économique global.

Leur ancrage territorial permet de renforcer la proximité organisationnelle des acteurs locaux. En créant une logique d'appartenance, elles engendrent ou consolident les liens et réseaux entrepreneuriaux et associatifs. Ainsi, elles constituent un outil de relocalisation, pour l'instant marginal, mais au potentiel non négligeable. L'idée même de relocalisation peut être envisagée comme une stratégie d'atténuation et d'adaptation au changement climatique et au pic pétrolier. La réduction des circuits permet en effet de limiter les émissions de gaz à effet de serre générées par le transport des marchandises ; ce qui permet, par conséquent, d'atténuer le phénomène. La constitution d'un réseau d'approvisionnement local développe une plus grande résilience communautaire et prépare aux futurs chocs énergétiques qui risquent d'affecter le commerce international et les importations. Ainsi, les monnaies peuvent être considérées comme des moyens préventifs des bouleversements climatiques et énergétiques.

Jusqu'à présent, les monnaies venant de la base –approche *bottom-up*- ont su faire preuve d'une certaine constance, voire d'un développement. Cette logique répond aux besoins de réappropriation citoyenne et/ou privée de l'instrument monétaire. Alors que les monnaies locales tendent à modérer certains défauts du système capitaliste et néolibéral, nous pouvons

dire que, dans une certaine mesure, elles s'inspirent du libéralisme de Hayek car elles critiquent le monopole étatique d'émission monétaire et laissent une grande place à l'initiative privée –avec l'intérêt commun comme objectif. La différence entre les monnaies à faible et à fort potentiel de réforme s'inscrit dans le *commun* de l'intérêt. Dans le premier groupe, le *commun* est représenté par la communauté monétaire. La monnaie n'a pas de retombées bénéfiques en dehors de ses membres et donc ne jouit pas à l'ensemble du corps social. Dans le second groupe, l'objectif est territorial et systémique, concernant tous les acteurs de la région dans une logique de *win-win* presque organique.

La logique de base guidant les monnaies est souvent le fer de lance de leur réussite. Historiquement, les monnaies venant des institutions –logique *top-down*- ont montré une résilience interne relativement faible. Leur complexité organisationnelle requérait un dispositif complexe et souvent coûteux, ce qui expliquait le soutien massif de grands bailleurs de fonds publics. Le problème vient de cet apport externe qui, lorsqu'il se tarit brutalement, signe la mise à mort de la monnaie. Toutefois, le SOL a pu survivre à de telles circonstances, ce qui montre que la volonté des acteurs reste entière et qu'il est possible de tirer des leçons des écueils passés. Un partenariat public peut potentiellement être couronné de succès, si la monnaie s'intègre dans les habitudes des participants/consommateurs. C'est par exemple le cas avec la monnaie de la ville brésilienne de Curitiba qui existe depuis 1989 et incite les populations démunies à trier leurs ordures en échange de denrées agricoles produites localement.

Les monnaies locales ne constituent pas la seule dynamique de relocalisation territoriale. Qu'il s'agisse d'une institution publique comme *Bruxelles-environnement*, d'un groupe de citoyen comme les *GASAP* ou d'un collectif d'entreprise comme *Produit en Bretagne*, nombreux sont les acteurs territoriaux à voir un intérêt dans ce genre d'initiative ; intérêt qui peut être de soutenir un mode de production différent et plus solidaire des travailleurs, d'augmenter ses débouchés sur le marché régional ou de réduire ses émissions de dioxyde de carbone. Mais toutes ces initiatives de relocalisation intentionnelle peuvent se faire avec la monnaie officielle européenne. L'achat local n'a pas besoin d'une monnaie locale pour être réalisé, bien qu'à l'inverse le fait d'avoir une monnaie locale conditionne forcément l'achat sur le territoire.

La question est donc de savoir quels sont les incitants pour changer nos modes de consommation. En axant vers les produits locaux et/ou à valeur-ajoutée éthique et sociale, les

monnaies sont des outils intéressants mais *a priori* non nécessaires. Notre étude empirique montre que ce sont généralement des personnes très engagées et sensibilisées qui les utilisent. Ainsi, le vecteur de transformation réside plus dans l'accès à l'information et son appropriation individuelle, auquel cas la monnaie locale n'est qu'un outil parmi d'autres exprimant la vision sociétale de l'individu. C'est pour cela que les monnaies soutenues par les institutions ont un fort potentiel : si la logique est très militante –comme c'est le cas pour les SEL, les *transition currencies*, ou l'*Epi lorrain*– le risque est que la monnaie ne sorte pas du cadre des initiés. Cette idée semble à première vue paradoxale étant donné que la participation citoyenne constitue la force des monnaies locales. Mais il arrive souvent qu'après un certain élan enthousiaste, les adhésions au système stagnent, avant de décliner. Il faut donc de nouvelles adhésions pour assurer la pérennité du système. Le *Chiemgauer* représente selon nous une exception de par l'incorporation des associations : celles-ci touchent un public beaucoup plus large.

Pour qu'il y ait développement régional, il faut un cadre suffisamment structuré avec une adhésion conséquente des acteurs locaux. La promotion d'un système monétaire régional requiert donc un appui somme toute assez institutionnel pour rassembler un maximum de personnes et « neutraliser » le projet. Si la base est trop militante, la monnaie risque d'être taxée d'utopiste et d'extravagante. Si une institution publique l'appuie, elle s'inscrit dans une logique de réforme pondérée et est davantage crédible puisque le soutien est de poids. Il faut toutefois ne pas perdre de vue que dans ces circonstances, le changement de majorité politique peut être nuisible à la monnaie. Nous pensons qu'inclue dans la logique de transition, sous-couvert de lutte contre le changement climatique et de maintien d'une économie de proximité, un tel projet pourrait réussir.

Ainsi, les monnaies locales participent dans l'ensemble d'une logique de transition sociale, économique et écologique de notre modèle de société. Leurs impacts restent encore faibles par rapport à leur potentiel. La logique de base et de mouvement social a permis et permet encore de créer des monnaies collant au plus près des besoins locaux. Mais la dynamique d'appropriation fait souvent défaut et le système repose sur l'énergie de quelques-uns. Ainsi, la possibilité d'une appropriation de l'outil par les pouvoirs publics et territoriaux pourrait éventuellement créer des systèmes plus solides. L'important étant de ne pas recréer les erreurs du passé et d'assurer au maximum la diffusion et l'adhésion monétaire, comme projet *commun et collectif*.

Bibliographie

ALMEIDA P. et SILVA P., (2010), « Timing and future consequences of the peak of oil production », in *Futures*, juillet 2011.

AUBERT P. et SILLARD P., (2005), *Délocalisations et réductions d'effectifs dans l'industrie française*, document de travail, Paris : Institut National des Statistiques et des Etudes Economiques (INSEE), disponible sur : http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/docs_doc_travail/g2005-03.pdf

AUBERTIN C. et VIVIEN F-D (dir.), (2006), *Le développement durable : enjeux politiques, économiques et sociaux*, Pairs : La documentation française.

BARDI U., (2009), « Peak oil : the four stages of a new idea », in *Energy*, vol.34, pp.323-326.

BERGH A. et NILSSON T., (2010), « Do liberalization and globalization increase income inequality ? », in *European journal of political economy*, vol.26, pp.488-505.

BERTHELOT J-M., (1990), *L'intelligence du social : le pluralisme explicatif en sociologie*, Paris : Presses Universitaires de France.

BLANC J., (1998), « Les monnaies parallèles : évaluation du phénomène et enjeux théoriques », in *Revue d'économie financière*, vol.49, pp. 81-102.

BLANC J., (2000), *Les monnaies parallèles. Unités et diversités du fait monétaire*, Paris : L'Harmattan.

BLANC J., (2002a), « Silvio Gesell, socialiste prudhonien et réformateur monétaire », Centre Auguste et Léon Walras, Document de travail 253, octobre.

BLANC J., (2002b), « Formes et rationalités du localisme monétaire », in *L'Actualité économique*, vol.78, pp.347-369.

BLANC J., (2006a), « A quoi servent les monnaies locales ? », in BLANC J. (dir.), (2006), *Exclusion et liens financiers. Monnaies sociales : rapport 2005-2006*, Paris : Economica.

BLANC J., (2006b), « Choix organisationnels et orientation des dispositifs de monnaies sociales », in BLANC J., (dir.) (2006), *Exclusion et liens financiers. Monnaies sociales : rapport 2005-2006*, Paris : Economica.

BLANC J., (2006c), « Les monnaies sociales : un outil et ses limites », in BLANC J. (dir.) (2006), *Exclusion et liens financiers. Monnaies sociales : rapport 2005-2006*, Paris : Economica.

BLANC J., (2011), « Classifying « CC's »: community, complementary and local currencies'types and generations », in *International journal of community currency research*, vol.15, pp.4-10.

BOUTAUD A. et GONDRAIN N., (2009), *L'empreinte écologique*, Paris : Editions La Découverte.

BOUTELET C., (2009), « Comment l'Allemagne va sortir du nucléaire », in *Le Monde*, 6 juin 2011, disponible sur : http://www.lemonde.fr/economie/article/2011/06/06/comment-l-allemagne-va-sortir-du-nucleaire_1532287_3234.html

BOYLE D., (2010), « Localism needs local banks », in *NEF*, disponible sur : <http://www.neweconomics.org/blog/2010/09/22/localism-needs-local-banks>

BRAND F., (2009), « Critical natural capital revisited : ecological resilience and sustainable development », in *Ecological economics*, vol.68, pp.605-612.

BRIET N. et alii, (2010), *Les monnaies complémentaires. Compte-rendu des rencontres citoyennes du Tiocan organisées par l'association Objectif Gaïa, les 9, 10, 11 avril 2010*, disponible sur : <http://lf.is.free.fr/World%20Changing/Ressources/Rencontres%20ecocitoyenne%20-%20Dossier%20special:%20Les%20monnaies%20complementaires.pdf>

BROCORENS P., (2007), *Pic du pétrole et pic du gaz*, Mons : Université de Mons-Hainaut.

BROHE A., (2008), *Les marchés de quotas de CO₂*, Bruxelles : Editions Larcier.

BRUNEL S., (2007), *Le développement durable*, Coll. « Que sais-je ? », Paris : Presses Universitaires de France.

BRUNDTLAND G. et alii, (1988), *Notre avenir à tous. La commission mondiale sur l'environnement et le développement*, Montréal : Editions du fleuve.

CABEZA GUTES M., (1995), « The concept of weak sustainability », in *Ecological economics*, vol.17, pp.147-156.

CALDWELL H. et alii, (2002), *Potential impacts of climate change on freight transport*, Washington D.C. : Center for climate change and environmental forecasting, disponible : <http://climate.dot.gov/documents/workshop1002/caldwell.pdf>

CHIESURA A. et DE GROOT R., (2003), « Critical natural capital : a socio-cultural perspective », in *Ecological economics*, vol.44, pp.219-231.

COPINSCHI P., (2010), *Le pétrole, quel avenir ? Analyse géopolitique et économique*, Bruxelles : De Boek.

COSTANZA R., (1989), « What is ecological economics ? », in *Ecological economics*, vol.1, pp.1-7.

COSTANZA R., (1996), « Ecological economics : reintegrating the study of humans and nature », in *Ecological economics*, vol.6, pp.978-990.

COWELL S. et PARKINSON S., (2003), « Localisation of UK food production : an analysis using land area and energy as indicators », in *Agriculture, ecosystems and environment*, vol.94, pp.221-236.

CURTIS F., (2009), « Peak globalization : climate change, oil depletion and global trade », in *Ecological economics*, vol.69, pp.427-434.

DEFILA H., (1994), « Sixty years of the WIR economic circle cooperative : origins and ideology of the Wirtschaftsring », in *WIR Magazin*, septembre, traduit par Thomas Greco, disponible sur : <http://projects.exeter.ac.uk/RDavies/arian/wir.html>

DELBECQ D., (2010), « Décroître c'est grandir ! », in *Le Monde*, 16 novembre 2010, disponible sur : http://www.lemonde.fr/idees/article/2010/11/16/decroitre-c-est-grandir_1440442_3232.html

DEMERS V. et GENDRON C., (2006), « Finance solidaire et monnaies sociales : entre solidarité et réforme de l'économie », in BLANC J., (dir.), (2006), *Exclusion et liens financiers. Monnaies sociales : rapport 2005-2006*, Paris : Economica.

DERISSEN S., (2011), « The relationship between resilience and sustainability of ecological-economic systems », in *Ecological economics*, vol.70, pp.1121-1128

DIETZ S. et NEUMAYER E., (2007), « Weak and strong sustainability in the SEEA : concepts and measurements », in *Ecological economics*, vol.61, pp.617-626.

DOUTHWAITE R., (1996), *Short circuit. Strengthening local economies for security in an unstable world*, Dublin : The Lilliput Press.

DRUMETZ F., (2004), « La délocalisation », in *Bulletin de la Banque de France*, 132, pp.27-42.

DUVAL G., « Une économie verte ? Yes we can ! », in *Alternatives économiques*, 301, avril 2011, pp54-56.

EKINS et alii, (2003), « A framework for the practical application of the concepts of critical natural capital and strong sustainability », in *Ecological economics*, vol.44, pp.165-185.

EURO-RES, site [internet](http://www.resplus.be/fr/index.asp?pid=home&mn=menu&pagelanguage=2&newclientcount=10&hidesearch=1&plus=1),

FANTACCI L., (2006), « Qu'est-ce que la monnaie ? La question de la complémentarité à partir des institutions historiques de la monnaie occidentale », in BLANC J. (dir.), (2006), *Exclusion et liens financiers. Monnaies sociales : rapport 2005-2006*, Paris : Economica.

FLEMING D. et CHAMBERLIN S., (2011), *Tradable Energy Quotas. A policy framework for peak oil and climate change*, Londres: The lean economy connection.

FONTAGNE L. et LORENZI J-H., (2005), *Désindustrialisation, délocalisations, Conseil d'analyse économique*, Paris : La documentation française.

GAFFIOT F., (2006), *Le Gaffiot de poche : dictionnaire latin-français*, Paris : Hachette.

GARMENDIA et alii, (2010), « Weak and strong sustainability assessment in fisheries », in *Ecological economics*, vol.70, pp.96-106.

GELLERI C., (2009), « Chiemgauer regiomoney : theory and practice of local currency », in *International journal of community currency research*, vol.13, pp.65-75.

GEMENNE F., 2009, *Géopolitique du changement climatique*, Paris : Armand Colin.

GIEC (Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'Evolution du Climat), 2007, *Bilan 2007 des changements climatiques. Contribution des groupes de travail I, II et III au quatrième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat*, Genève : GIEC.

GIBBS M., (2009), « Resilience : what is it and what does it mean for marine policymakers ? », in *Marine policy*, vol.33, pp.322-331.

GODSCHALK H., (2011), « Why demurrage ? », in *Colloque international sur les monnaies sociales et complémentaires : trente ans de monnaies sociales et complémentaires – et après ?*, Université Lumière de Lyon 2, le 16 et 17 février 2011, disponible sur <http://conferences.ish-lyon.cnrs.fr/index.php/cc-conf/2011/schedConf/presentations>

GOOD BANKING SUBMIT, (2011), *Good banking : why we need a bigger public debate on financial reform*, Londres : NEF.

GRECO T., (2001), *Money: Understanding and Creating Alternatives to Legal Tender*, Canada: Chelsea Green Publishing.

GRIGNON F., (2004), *Délocalisations : pour un néo-colbertisme européen, rapport de la Commission des affaires économiques du Sénat*, disponible sur : <http://www.senat.fr/rap/r03-374/r03-374.html>

HART K., (2006), « Richesse commune : construire une démocratie économique à l'aide de monnaies communautaires », in BLANC J. (dir.), (2006), *Exclusion et liens financiers. Monnaies sociales : rapport 2005-2006*, Paris : Economica.

HARTWICK J., (1977), « Intergenerational equity and the investing of rents from exhaustible resources », in *American economic review*, vol.67, pp.972-974.

HINES C., (2000), *Localization, a global manifesto*, Londres : Earthscan Publications.

HINES C., (2003), *A global look to the local. Replacing economic globalisation with democratic localisation*, Londres : International Institut for Environment and Development.

HIRSCH R. et alii, 2005, *Peaking of world oil production : impacts, mitigation & risk management*, US Department of Energy, disponible sur : http://www.netl.doe.gov/energy-analyses/pubs/Oil_Peaking_NETL.pdf

HOPKINS R., 2010, *Manuel de transition : de la dépendance au pétrole à la résilience locale*, Montréal : Les Editions Ecosociété.

IBGE (INSTITUT BRUXELLOIS POUR LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT), (2011), *Campagne « Mangez local et de saison ». C'est bon pour votre assiette et bon pour la planète !*, sur le site internet : <http://www.bruxellesenvironnement.be/Templates/news.aspx?id=27044&langtype=2060&site=ge>

ISHTIAQ M., (2009), *Challenges, opportunities and limits of the « food miles » for the sustainable development*, mémoire SBS-EM, Bruxelles : Université Libre de Bruxelles.

JACKSON T., (2010), *Prospérité sans croissance, la transition vers une économie durable*, Bruxelles : De Boeck.

JEANTET T. et POULNOT J-P., (2007), *L'Economie sociale, une alternative planétaire*, Paris : Editions Charles Léopold Mayer.

JOACHAIN H., (2011), « Emerging trend of complementary currencies systems for environmental purposes: changes ahead? », in *Colloque international sur les monnaies sociales et complémentaires : trente ans de monnaies sociales et complémentaires – et après ?*, Université Lumière de Lyon 2, le 16 et 17 février 2011, disponible sur <http://conferences.ish-lyon.cnrs.fr/index.php/cc-conf/2011/schedConf/presentations>

KAHN RIBEIRO S. et alii, (2007), « Transport and its infrastructures », in METZ B. et alii, (2007), *Climate Change 2007: Mitigation. Contribution of Working Group III to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*, Cambridge : Cambridge University Press, disponible sur : <http://www.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar4/wg3/ar4-wg3-chapter5.pdf>.

KENNEDY M., (2006), « Pourquoi avons-nous besoin d'innovations monétaires ? Trois erreurs courantes, trois conséquences probables, trois solutions possibles », in BLANC J. (dir.), (2006), *Exclusion et liens financiers. Monnaies sociales : rapport 2005-2006*, Paris : Economica.

KRUGMAN P. et OBSTFELD M., (2006), *Economie internationale*, France : Pearson Education.

LAACHER S., (2002) « Les systèmes d'échange local (SEL) : entre utopie politique et réalisme économique », in *Mouvements*, vol.19, pp. 81-87.

LANNOY P., (2011), *Analyse qualitative en sciences sociales*, cours de master à l'Université Libre de Bruxelles (ULB), Bruxelles : ULB.

LATOUCHE S., (2007), *Petit traité de la décroissance sereine*, Paris : Mille et une nuits.

LATOUCHE S., (2009), « La décroissance comme projet politique de gauche », in *Revue du MAUSS*, vol.34, pp.38-45.

LATOUCHE S., (2010), « La décroissance est-elle la solution de la crise ? », in *Ecologie & politique*, vol.40, pp.51-61.

LAZARSFELD P., (1970), « Sur les techniques de construction des typologies dans les sciences sociales », in **LAZARSFELD P.**, (1970), *Philosophie des sciences sociales*, Coll. Bibliothèque des sciences humaines, Paris : Gallimard.

LEBOEUF M., (2011), *Les monnaies sociales, outils pour un développement durable? Le cas des systèmes d'échange local (SEL)*, mémoire SBS-EM, Bruxelles : Université Libre de Bruxelles.

LECOLE J-F. et alii, (2005), *Les délocalisations des métiers de services. Synthèse de l'étude réalisée à la demande de la Commission des finances du Sénat*, disponible sur : <http://www.senat.fr/rap/r04-416-2/r04-416-212.html#toc53>

LE MAUX L., (2007), « Une théorie de la marque monétaire: L'impossibilité de La dénationalisation de la monnaie », in *Revue économique*, vol. 58, pp. 985-1009.

LIETAER B., (2001), *The future of money : creating new wealth, work and a wiser world*, Londres : Random House.

LIETAER B., (2006), « Des monnaies pour les communautés et les régions biogéographiques : un outil décisif pour la redynamisation régionale au XXIème siècle », in **BLANC J. (dir.)**, (2006), *Exclusion et liens financiers. Monnaies sociales : rapport 2005-2006*, Paris : Economica.

LIETAER B. et KENNEDY M., (2008), *Monnaies régionales. De nouvelles voies vers une prospérité durable*, Paris : Editions Charles Léopold Mayer.

LIETAER B., (sans date), « Crise financière : que peuvent faire les entreprises maintenant ? », disponible sur :
http://www.lietaer.com/images/B2B_pour_entreprises_6p_Francais.pdf

LONGHURST N. et SEYFANG G., (2011), « Harnessing grassroots innovations : complementay currencies and sustainability », in *Colloque international sur les monnaies sociales et complémentaires : trente ans de monnaies sociales et complémentaires – et après ?*, Université Lumière de Lyon 2, le 16 et 17 février 2011, disponible sur <http://conferences.ish-lyon.cnrs.fr/index.php/cc-conf/2011/schedConf/presentations>

MAYER A., (2008), « Strengths and weaknesses of common sustainability indices for multidimensional systems », in *Environment international*, vol.34, pp.277-291.

MILLS B. et ANDREY J., (2002), *Climate change and transportation : potential interactions and impacts*, Washington D.C. : Center for climate change and environmental forecasting, disponible sur :
<http://climate.dot.gov.ezproxy.ulb.ac.be/documents/workshop1002/mills.pdf>

MILMAN A. et SHORT A., (2008), « Incorporating resilience into sustainability indicators : an exemple for the urban water sector », in *Global environmental change*, vol.18, pp.758-767.

MOATTI S., (2006), « Le projet SOL, un laboratoire monétaire », in *Alternatives économiques*, 249, juillet-août 2006.

MONS L., (2006), *Les enjeux de l'énergie : pétrole, nucléaire et après ?*, Paris : Larousse.

MUCCHIELLI J-L., (1992), « Déterminants de la délocalisation et firmes multinationales », in *Revue économique*, vol.43, pp.647-659.

MUNROE R., 2011, «Review of Bundeswehr report on peak oil : section 2.2. Tipping point », in *Energy Bulletin*, 13 juin 2011, en ligne :
<http://www.energybulletin.net/stories/2011-06-13/review-bundeswehr-report-peak-oil-section-22-tipping-point-nov-2010>, consulté le 27/06/2011.

NEF (NEW ECONOMICS FOUNDATION), (2009), *The great transition*, Londres : NEF.

NEF, (2011), *Ten steps to save the cities : the new economics agenda for thriving local economies*, Londres : NEF.

NEUMAYER E., (2010), *Weak versus strong sustainability : exploring the limits of two opposing paradigms*, Northampton : Edward Elgar.

NORTH P., (2007), *Money and liberation : the micropolitics of alternative currency movements*, Minneapolis : University of Minnesota Press.

NORTH P., (2010), « Eco-localisation as a progressive response to peak oil and climate change - A sympathetic critique », in *Geoforum*, vol.41, pp.585-594.

NYAHOHO E., (1995), "La concurrence de monnaies dans un marché financier dématérialisé", in *L'actualité économique*, vol.71, pp. 334-364.

OBCD (OBSERVATOIRE BRUXELLOIS DE LA CONSOMMATION DURABLE), (2009), *Combien de kilomètre contient une assiette ?*, Bruxelles : OBCD.

PRODUIT EN BRETAGNE, (2010), « Moi je relocalise mes achats », disponible sur : <http://www.jerelocalise.com/>

QUIVY R. et VAN CAMPENHOUDT L., (2006), *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris : Dunod.

RALLET A. et TORRE A., (2004), « Proximité et localisation », in *Economie rurale*, vol.280, pp.25-41.

RIST G., (2007), *Le développement, histoire d'une croyance occidentale*, Paris : Presses de Sciences Po.

RIZZO P., (2006), « Le système multilatéral : gestion sociale et gestion multilatérale », in BLANC J. (dir.), (2006), *Exclusion et liens financiers. Monnaies sociales : rapport 2005-2006*, Paris : Economica.

ROSSETTI M., *Potential impacts of climate change on railroads*, Washington D.C. : Center for climate change and environmental forecasting, disponible : <http://climate.dot.gov.ezproxy.ulb.ac.be/documents/workshop1002/rossetti.pdf>

ROSE A., (2007), « Economic resilience to natural and man-made disasters : multidisciplinary origins and contextual dimensions », in *Environmental hazards*, vol.7, pp.383-398.

ROSE A., (2011), « Resilience and sustainability in the face of disasters », in *Environmental innovation and societal transitions*, vol.1, pp.96-100.

RYAN-COLLINS J., (2010), « Democratizing money », in *New Economics Foundation*, disponible sur : <http://www.neweconomics.org/blog/2010/09/28/democratizing-money>

RYAN-COLLINS J., (2011), « Building local resilience : the emergence of the UK transition currencies », in *International journal of community currency research*, vol.15, pp.61-67.

SACKS J., (2002), *The money trail. Measuring your impact on the local economy using LM3*, Londres : NEF.

SCHNAPPER D., (2003), « L'analyse typologique », in MOSCOVICI S. et BUSCHINI F. (dir.), (2003), *Les méthodes des sciences humaines*, Paris : Presses universitaires de France.

SCHNAPPER D., (2005), *La compréhension sociologique. Démarche de l'analyse typologique*, Paris : Presses Universitaires de France.

SCHULTZ S., « Military study warns of a potentially drastic oil crisis », in *Der Spiegel*, 01 septembre 2010, en ligne : <http://www.spiegel.de/international/germany/0,1518,715138,00.html>, consulté le 27/06/2011.

SCHUMAN M., (1998), *Going local : Creating self-reliance communities in a global age*, New York : Free Press.

SCHUMPETER J., (1990), *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Paris : Payot.

SERVET J-M. (dir), (1997), *Monnaies locales et lien social: l'émergence des systèmes d'échange local*, Lyon : Groupe de Recherches et d'Analyses des Institutions.

SEYFANG G., (2006), « Community currencies : a new tool for sustainable consumption ? », working paper, http://www.uea.ac.uk/env/cserge/pub/wp/edm/edm_2006_09.pdf

SODERBAUM P., (1999), « Values, ideology and politics in ecological economics », in *Ecological economics*, vol.28, pp.161-170.

SOL, (2007), *SOL-Charte de fonctionnement*, disponible sur : http://www.sol-reseau.org/IMG/pdf/SOL_charte_de_fonctionnement.janv07-2.pdf

SOLOW R., (1974), « Intergenerational equity and exhaustible resources », in *Review of Economic Studies*, vol.41, pp. 29–46.

STODDER J., (2000), « Reciprocal exchange networks : implications for the macroeconomic stability », in *Proceedings of the International Electronic and Electrical Engineering, Engineering Management Society Conference, Albuquerque, New Mexico*, août 2000.

STODDER J., (2010), « The macro-stability of swiss WIR-Bank spending : balance and leverageeffects », in *Colloque international sur les monnaies sociales et complémentaires : trente ans de monnaies sociales et complémentaires – et après ?*, Université Lumière de Lyon 2, le 16 et 17 février 2011, disponible sur <http://conferences.ish-lyon.cnrs.fr/index.php/cc-conf/2011/schedConf/presentations>

STRANGE T. et BAYLEY A., (2008), *Le développement durable : à la croisée de l'économie, de la société et de l'environnement*, Paris : OCDE.

TELEGRAMME, (2011), « Produit en Bretagne. Bons retours sur « Je relocalise » », in *Le Télégramme*, 2 juillet 2011, disponible sur : <http://www.letelegramme.com/local/finistere-sud/quimperle-concarneau/concarneau/produit-en-bretagne-bons-retours-sur-je-relocalise-02-07-2011-1357604.php>

THIEL C., (2011a), « The German regiogeld system and its handling everyday life », in *Colloque international sur les monnaies sociales et complémentaires : trente ans de monnaies sociales et complémentaires – et après ?*, Université Lumière de Lyon 2, le 16 et 17 février 2011, disponible sur <http://conferences.ish-lyon.cnrs.fr/index.php/cc-conf/2011/schedConf/presentations>

THIEL C., (2011b), « Complementary currency in Germany : the regiogeld system », in *International Journal of Community Currency Research*, vol.15, pp17-21.

ULANOWICZ E. et alii, (2009), « Quantifying sustainability : resilience, efficiency and the return of information theory », in *Ecological complexity*, vol.6, pp.27-36.

VAN SAMBEEK P. et KAMPERS E., (2004), *NU-Spaarpas : the sustainable incentive card scheme. An eighteen-month trial period in Rotterdam, 2002-2003 : background and results*, Amsterdam : Stichting Points/Stuurgroep NU Spaarpas.

VIEILLEFOSSE A., (2009), *Le changement climatique. Quelles solutions ?*, Paris : La documentation française.

VIGOUR C., (2005), *La comparaison dans les sciences sociales. Pratiques et méthodes*, Paris : Editions La Découverte.

VIVERET P., (2002), *Reconsidérer la richesse*, Paris : Aube.

WALKER B. et alii, (2004), « Resilience, adaptability and transformability in social-ecological systems », in *Ecology and society*, vol.9, pp.1-9.

WHITAKER C. & DELILLE P., (2006), « Le projet SOL : pour retrouver le sens des valeurs », in BLANC J. (dir), (2006), *Exclusion et liens financiers. Monnaie sociale rapport 2005/2006*, Paris : Economica.

WILKINSON P., (2008), « Peak oil : threat, opportunity or phantom ? », in *Public health*, vol.122, pp.664-666.

WILLIAMS C., (2006), « Le rôle de l'économie sociale face à l'exclusion sociale : quelques leçons des Local Exchange and Trading Schemes (LETS) », in BLANC J. (dir.), (2006), *Exclusion et liens financiers. Monnaies sociales : rapport 2005-2006*, Paris : Economica.

ZIN J., (2009), « Relocalisation, mode d'emploi », in *Marianne 2*, 26 juillet 2009, disponible sur : http://www.marianne2.fr/Relocalisation-mode-d-emploi_a181604.html

Annexes

2-Questionnaire pour le système de monnaie locale de Meix-devant-Virton :

Quelques informations sur vous :

Age :

Profession :

Quelles sont vos motivations pour mettre en place ou participer à un tel système?

(sur une échelle de 1 à 5)

1) Motivations économiques :

- soutien aux PME locales : ...
- création d'emploi : ...
- retenir les ressources dans la localité : ...

2) Motivations sociales :

- renforcer la communauté, la rendre plus résistante aux chocs extérieurs : ...
- participer à une initiative de démocratisation économique : ...
- changer le système économique : ...
- établir des relations plus personnelles dans l'échange : ...
- développer un sentiment identitaire/communautaire : ...

3) Motivations environnementales :

- acheter des produits de meilleure qualité : ...
- diminuer votre emprunte écologique (réduire l'émission de CO₂ due au transport) : ...
- changer vos manières de consommation pour les rendre plus « durables » : ...

4) Votre motivation est elle plus écologique, économique, identitaire ? Pourquoi ? (Rayez la mention inutile et justifiez votre réponse)

.....
.....
.....

5) Qu'est-ce qui marche ou/et est difficile dans la mise en place de la monnaie ? (Justifiez votre réponse)

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Un grand merci pour votre participation !

2- Questionnaire monnaie Chiemgauer

Il s'agit de voir dans quelles mesures la monnaie Chiemgauer fonctionne bien et résiste à travers le temps ; percevoir les difficultés rencontrées.

Nous sommes également intéressés de découvrir dans quelles dynamiques de relocalisation elle s'insère.

Question 1 :

Quelles sont les raisons pour lesquelles le système Chiemgauer est si prospère et efficace (autogestion ? autofinancement ? intérêt pour chaque partie participante ?...) ? Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?

Question 2 :

La monnaie a-t-elle dû faire face à des perturbations internes, externes (confrontation aux autorités publiques, perte de confiance, de partenaires...) ? Si oui, comment les a-t-elle affrontées et en est-elle sortie (renforcée, affaiblie...) ?

Question 3 :

Peut-on dire que la monnaie participe à une localisation des responsabilités et à une décentralisation du mode de gouvernance ? A-t-elle renforcé ce qu'on pourrait appeler la « démocratie locale » ?

Question 4 :

La monnaie permet-elle de relocaliser les activités économiques ? Si oui, quels types d'activités sont relocalisés ? D'après vous, pourquoi est-ce ce type d'activité qui est favorisé ?

Question 5 :

La monnaie permet-elle de favoriser un sentiment communautaire/identitaire plus grand ?
Dans quelles mesures la participation des associations aide-t-elle ?

Question 6 :

La monnaie participe-t-elle à une réduction de l'emprunte écologique des participants ? Tous les participants accordent-ils de l'importance à la question environnementale ? La monnaie a-t-elle eu une incidence sur l'écologie de la région ?